

Medjez Sfa (Guelma)

18 blessés dans un carambolage entre un camion et 14 autres véhicules

P05

LE CARREFOUR *Le journal du citoyen* 24ème année D'ALGERIE

N°7313 - LUNDI 20 OCTOBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Travaux publics

Djellaoui insiste sur la préparation anticipée des projets à venir

P04



Le président de la Fédération nationale des aviculteurs dans un entretien au journal «El Khabar»

De nouveau, le prix des œufs en hausse

Lire en page 03

ORAN P07

Après les ruelles, les grands boulevards
Le marché informel gagne du terrain à Bir El Djir

Usine Knauf Algérie de Benfreha
**Plus de 07 millions de mètres carrés
de plaques de plâtre exportés vers l'Afrique**

Salon Pharmex 2025 à Oran
Plus de 20 contrats de partenariat signés

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

«ADEX-2025»

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite officielle en République de Corée



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectue, depuis samedi, une visite officielle en République de Corée pour prendre part à l'exposition internationale d'aérospatial et de défense "ADEX-2025", a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Sur invitation du ministre de la Défense nationale de la République de Corée, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué

auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, entame une visite officielle en République de Corée, à partir d'aujourd'hui samedi 18 octobre 2025, pour prendre part à l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense ADEX-2025". Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ANP et les Forces armées de la République de Corée, les deux parties examineront "les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué.

FFS

Le parti souhaite apporter une contribution constructive aux questions nationales

Le Premier secrétaire national du Front des Forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a souligné, samedi à Alger, la volonté profonde de son parti d'apporter une contribution constructive aux questions nationales, à l'instar de la santé publique, à travers des propositions concrètes. Lors d'une rencontre thématique organisée par le FFS sur "la santé publique en Algérie", M. Aouchiche a estimé que cette question "n'est ni marginale, ni sectorielle, mais est le reflet de notre modèle sociétal", affirmant "la volonté profonde du parti d'apporter une contribution constructive, en engageant des débats sur les principales questions". Tout en faisant

savoir que "le FFS a fait de la santé et l'éducation le thème central de sa Conférence socio-économique annuelle", il a assuré de "la conviction du parti que le dialogue demeure la seule issue menant aux réformes". Par la même occasion, il a relevé "la nécessité de tracer une stratégie à long terme pour le secteur de la santé, visant à édifier un système de santé plus efficient, en renforçant notamment la formation continue des ressources humaines". Aouchiche a conclu en relevant que la rencontre d'aujourd'hui "illustre l'attachement du FFS à ses valeurs fondatrices, basées sur la démocratie, la solidarité, la dignité et la justice sociale".

Adhésion de l'Algérie à l'AIPA en tant que membre observateur Boughali reçoit plusieurs messages de félicitations

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu des messages de félicitations des ambassadeurs d'Indonésie, de Malaisie et du Vietnam, suite à l'obtention par l'APN du statut d'unique membre observateur auprès de l'Assemblée interparlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (AIPA), a indiqué samedi un communiqué de la chambre basse du Parlement. "M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), a reçu des messages de félicitations des ambassadeurs de la République d'Indonésie, de Malaisie et de la République socialiste du Vietnam, respectivement MM. Chalief Akbar Tjandraningrat, Rizany Irwan Muhamad Mazlan et Tran Quoc Khanh, suite à l'obtention par

l'APN du statut de membre observateur auprès de l'Assemblée interparlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (AIPA), lors de la tenue de sa 46e Assemblée générale à Kuala Lumpur (Malaisie) du 18 au 20 septembre 2025", précise la même source. Dans leurs messages, les ambassadeurs de ces trois pays, membres fondateurs de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), ont salué "la dynamique efficace de la diplomatie parlementaire algérienne, qui s'emploie à étendre le champ de ses activités à la coopération avec le continent asiatique, notamment avec les pays de l'Asie du Sud-Est, en vue d'œuvrer de concert à la promotion des principes de paix, de sécurité, de stabilité et de progrès".

Président du Front El Moustakbal

L'Algérie restera «forte grâce à la cohésion de son peuple et à ses institutions»

Le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a déclaré, samedi soir à Blida, que "l'Algérie restera forte et fière grâce à la cohésion de son peuple et à ses institutions". M. Boutbig a déclaré, lors d'un meeting au centre culturel Djilali-Bounaâma dans le centre-ville de Blida, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, coïncidant avec le 64e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, que l'Algérie "restera

forte et fière grâce à la cohésion de son peuple, à l'intérieur comme à l'extérieur, et à ses institutions". Il a ajouté que la commémoration de cet événement historique "insufflé à chaque Algérien la volonté de poursuivre le chemin tracé par les martyrs qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance de l'Algérie", saluant les positions de la diaspora algérienne qui "a prouvé qu'elle se tenait aux côtés de sa patrie en toutes circonstances".

Décès de l'ancien DGA de l'APS El Hadi Benyekhlef



L'ancien Directeur général adjoint (DGA) de l'Agence Algérie Presse Service, El Hadi Benyekhlef, est décédé dimanche à l'âge de 86 ans, a-t-on, appris auprès de ses proches. Le défunt avait débuté sa carrière au quotidien Ech Chaab (1965-1980) et avait exercé en tant que rédacteur en chef à En Nasr, avant de rejoindre l'APS en 1981 où il avait occupé plusieurs postes de responsabilité en tant que DGA, directeur de l'information adjoint et chef du bureau de l'APS au Caire (Egypte). Il a été également oc-

cupé le poste de Directeur de la communication à la présidence de la République (1984). Connu pour son professionnalisme, sa compétence et ses hautes qualités morales, le défunt jouissait du respect de ses pairs et des responsables de l'Agence. En cette douloureuse circonstance, le Directeur général de l'APS, M. Samir Gaid, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, implorant Dieu le Tout puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Le président de la Fédération nationale des aviculteurs dans un entretien au journal «El Khabar»

De nouveau, le prix des œufs en hausse

Par B.Habib

Conjoncturelle ou provoquée, la tension sur l'œuf, cette protéine tant indispensable à l'élève, dans les cantines et les universités, monte d'un cran. Ce produit avicole est la proie à un «liage des prix» qui ne dit pas son nom, selon certains. Les cantines des établissements scolaires ainsi que les restos des facs et autres campus universitaires qui demandent énormément ce produit, sonnent d'ores et déjà l'alerte. Que se passe-t-il réellement à la filière avicole locale? Encore un signe de fragilité du marché de la volaille en Algérie? Alors que les pouvoirs publics nationaux rassurent quant au maintien de la stabilité des prix des produits de large consommation dans le projet de Loi des Finances 2026, la polémique continue d'enfler sur les prix des œufs et des viandes blanches et ne cesse de faire jaser les consommateurs. Mais il faut remonter au mois d'août pour connaître la succession des surcoûts des prix de l'œuf, c'est-à-dire depuis l'annonce par des opérateurs de la possibilité d'exportation de l'excédent de la production. Aussi imprévisible et injustifiable qu'elle soit, la hausse des prix des œufs et des viandes blanches est placée dans le registre de «comportements structurels» de fin d'année pour augurer des prix encore excessifs durant l'exercice qui suit. Même si cette flambée des prix des œufs et des viandes blanches est jugée «inacceptable» aux yeux du consommateur lambda au revenu moyen, les opérateurs avicoles, eux, n'en justifient pas moins cette hausse par trois facteurs essentiels: l'accroissement de la consommation dû à la rentrée

scolaire et universitaire, le recul de la production des suites de l'apparition de certaines maladies et des contraintes d'importation. Ce qui n'a pas été sans engendrer des perturbations entre l'offre et la demande. Ali Benchaïba, président de la Fédération nationale des aviculteurs, a pointé les «vraies raisons» de cette augmentation des prix des produits avicoles. Il a levé le voile sur les multiples facteurs de cette crise, lors d'un entretien avec un média arabophone «Al Khabar». L'envolée des prix, ressentie ces derniers jours par les ménages, trouve ses premières explications dans la conjoncture saisonnière. L'une des raisons principales est l'augmentation de la consommation notamment avec la rentrée scolaire et universitaire qui pousse à la hausse les besoins en œufs pour les cantines et les restaurants. A cette forte demande, s'ajoute un recul significatif de la production. Selon Benchaiba, les rapports des éleveurs font état de la propagation de maladies dans le secteur avicole, qu'ils qualifient de «répandues mondialement». Le responsable a souligné l'urgence d'un suivi et d'un accompagnement rapide des éleveurs pour maîtriser la situation. Une tendance similaire, bien que moins accentuée, est observée pour les viandes blanches. Les mêmes facteurs sont en cause: un désengagement relatif de l'élevage de volailles a mené à une baisse de la production, aggravée par la propagation des maladies. Face à une demande soutenue et une offre réduite, le prix du kilogramme de viande blanche a atteint 400 dinars. Une autre cause est venue s'ajouter à la liste dont la résolution est attendue dans les prochains jours, au risque de voir la si-

tuation s'aggraver davantage: les répercussions négatives de la décision du ministère du Commerce Extérieur d'interdire aux éleveurs et aux coopératives agricoles d'importer les intrants nécessaires à l'élevage de volailles, sous prétexte de l'absence de registre du commerce. Cette mesure a engendré une crise aiguë à travers les wilayas. Suite aux protestations des éleveurs, la Fédération est intervenue auprès de l'Union Nationale des Paysans Algériens (UNPA), sous laquelle elle est affiliée. L'UNPA a, à son tour, intercedé auprès du ministère de l'Agriculture, menant à une réunion récente entre le ministère de l'Agriculture et celui du Commerce Extérieur dont les résultats sont attendus dans les prochains jours. Ces déséquilibres récurrents reflètent, selon M.Benchaiba, un problème structurel: le manque d'accompagnement, la lenteur de la régularisation du statut des éleveurs et l'absence d'une stratégie de stockage efficace pour faire face aux pics de crise. L'avenir de la filière sera au cœur d'une rencontre prochaine entre la Fédération et le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Yacine Walid. Le président de la Fédération mise sur l'ambition principale du ministre: la numérisation du secteur. Benchaiba se dit convaincu que l'atteinte de cet objectif — incluant l'identification des éleveurs, la régularisation de leur statut et la numérisation du marketing et du stockage — marquera un pas décisif pour stabiliser durablement la filière. La numérisation permettrait d'assurer une meilleure traçabilité et une régulation plus efficace pour ces produits de base essentiels au régime alimentaire algérien.

Le ministre de l'Intérieur en réunion avec les cadres du secteur

Le fonctionnement des services publics au menu

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, samedi, une réunion avec les cadres du secteur, portant sur un ensemble d'orientations relatives au fonctionnement des services publics et autres, liées aux différents chantiers du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. M. Sayoud a rappelé, lors de cette réunion tenue au siège du ministère au Palais du gouvernement, "les priorités de l'action sectorielle issues des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le suivi des affaires des citoyens et l'interaction urgente avec eux, outre le soutien total à la dynamique économique actuelle, notamment en ce qui concerne le renforcement de la cadence des exportations", précise la même source. A ce propos, le ministre a souligné "l'étroite corrélation entre les dossiers sectoriels dans leurs différents volets, et les affaires quotidiennes du citoyen", insistant sur la nécessité de "redoubler d'efforts en vue d'améliorer la performance et répondre ainsi aux aspirations

des citoyens". Pour atteindre cet objectif, M. Sayoud a mis en avant l'importance du "suivi sur le terrain du fonctionnement des services publics locaux en lien direct avec le citoyen, et de remédier immédiatement aux dysfonctionnements constatés, notamment en matière de santé de proximité, d'éducation et d'approvisionnement". Concernant l'alimentation en eau, le ministre a estimé nécessaire de "veiller à garantir l'approvisionnement en eau avec le plus haut niveau de rigueur et de discipline", soulignant l'impératif pour les autorités locales "d'informer le citoyen au préalable de toute perturbation ou modification du programme du service public via tous les supports disponibles". Dans ce contexte, le ministre accorde "une importance majeure à la priorité donnée aux wilayas du Sud, à travers la prise de mesures adaptées aux spécificités des différentes régions, et une approche prospective que les responsables locaux doivent adopter pour éviter toute perturbation de l'approvisionnement en eau". Il a également insisté sur "le suivi et l'accélération de la cadence des projets

de routes, notamment au niveau des wilayas du Sud, et la nécessité de prendre des mesures conjoncturelles qui garantissent la fluidité du trafic routier durant la période de réalisation de ces projets". Evoquant la prise en charge des préoccupations des citoyens, M. Sayoud a appelé que "la garantie de la sérénité publique est en tête des priorités sectorielles", soulignant que "malgré l'efficacité dont font preuve les services de sécurité dans la lutte contre les formes de violence sociale, des mesures d'appui seront mises en oeuvre afin d'intensifier la présence sécuritaire, notamment dans les périmètres des structures scolaires et universitaires". "Toute atteinte à la sécurité du citoyen et à la sérénité publique sera traitée avec fermeté, en veillant à l'application stricte des lois de la République", a-t-il mis en garde. Concernant les accidents de la circulation, le ministre a souligné l'importance "d'activer davantage les mesures légales et réglementaires pour une meilleure maîtrise de la sécurité routière et la réduction du nombre de ces accidents".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les hausses récurrentes du prix des œufs

Sommes-nous face à la légende de la poule aux œufs d'or, la fameuse fable de La Fontaine? Qui aurait cru qu'un jour, dans mon pays, le prix des œufs va concurrencer celui de l'or? Et bien, dans cette vie, tout est possible ...l'œuf à 25 DA! Un prix hors de l'entendement. Cela serait-il dû à cause d'une pénurie des œufs, c'est-à-dire une réduction dans la disponibilité du produit de première nécessité, sur le marché. Ou bien, la faute serait-elle due à la dégringolade continue du dinar algérien dont la chute ne fait que se perpétuer depuis plus de 35 ans. Et tout le monde devrait normalement se rappeler de l'histoire de la dette extérieure algérienne, le rééchelonnement et le sinistre passage du FMI à Alger. Les responsables de cette institution financière mondiale dont nous nous sommes devenus tributaires, nous ont, rappelle-t-on, conseillé de procéder à la dévaluation de notre monnaie nationale. A cause de la crise multi facettes qui étranglait le pays, l'Algérie n'avait pas d'autres options que d'accepter les injonctions émis gentiment par les émissaires du FMI, sous la forme d'une proposition amicale. C'était la chute du dinar qui était derrière les hausses continues démesurées des prix. Au cours des 35 dernières années, le prix d'un œuf était passé d'un dinar l'unité à 25 DA, tout récemment. La même chose pour le pain. La baguette était passée pour la même période de «chute» de 1,50 DA à 10 DA, en mettant en exergue le fait que le prix de la baguette soit toujours soutenu, sinon ça aurait été une catastrophe. En plus de la chute du dinar et l'insuffisance relative de la production, il faudrait ajouter le monde parallèle de la spéculation. Ce sont des soi-disant commerçants qui font stocker des grandes quantités de ce produit extrêmement indispensable dans la consommation alimentaire ...Les jeux et les enjeux de la spéculation seraient devenus familiers aux Algériens. Quand le prix des œufs grimpe d'un cran, cela aura comme conséquence la hausse d'autres produits de consommation qui en sont tributaires. Ce sont les produits ayant les œufs comme ingrédients de base: l'on peut avancer la pâtisserie comme l'exemple le plus frappant. La solution, c'est d'insérer les œufs dans la nomenclatura des produits à bénéficier du soutien de l'Etat. Et cela, grâce à un prix fixe qui devrait être imposé par les pouvoirs compétents en la matière. Cette démarche ne sera applicable qu'après des négociations et des accords conclus avec les producteurs et les professionnels du secteur.

Face à l'impact de l'Intelligence artificielle sur le marché du travail Conférence internationale sur l'autonomisation des syndicats arabes

Les travaux d'une conférence internationale sur le thème "Autonomisation des syndicats arabes face à l'impact de l'Intelligence artificielle (IA) sur le marché du travail" ont débuté samedi à Alger, en vue de renforcer l'établissement de contacts et l'échange d'expériences entre les acteurs du monde du travail dans les pays arabes. La conférence est organisée par la Confédération arabe des syndicats (ATUC), en coordination avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), avec la participation de représentants de plusieurs unions et organisations syndicales arabes, ainsi que de la Confédération syndicale internationale (CSI), de la Fondation Friedrich-Ebert et d'experts en numérisation et en IA. Dans son allocution à l'ouverture des travaux de cette rencontre, le secrétaire général de l'UGTA, Amar Tadjout, a affirmé que "la numérisation et l'IA sont des sujets d'actualité dans tous les domaines, d'où la nécessité d'une bonne compréhension de leurs impacts positifs et négatifs sur le monde du travail, sachant que ce nouveau domaine (IA) a créé de nouveaux métiers et fait disparaître d'autres".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaz russe, l'UE ferme le robinet!

L'Union européenne vient de franchir un cap historique: à partir du 1er janvier 2026, plus une molécule de gaz ou de pétrole russe ne devra franchir ses frontières. Fin de partie pour Moscou dont les exportations vers l'Europe ont déjà chuté de 45 % à 18% en quatre ans. Cette décision, hautement politique, consacre la rupture énergétique entre l'UE et son ancien fournisseur stratégique. Mais elle redistribue aussi, brutalement, les cartes d'un marché mondial déjà sous tension. L'objectif affiché est clair: tarir le financement de la guerre russe. Mais derrière la vertu politique se cache une réalité plus géoéconomique que morale. En coupant le robinet russe, l'Europe s'est branchée sur un autre — celui du gaz naturel liquéfié américain, importé à prix fort depuis 2022. Washington, devenu premier exportateur mondial, voit sa capacité de liquéfaction plus que doubler d'ici 2029, avec un objectif assumé: verrouiller le marché européen. Les terminaux GNL fleurissent du Texas à la Louisiane, tandis que les Européens financent, par leur dépendance nouvelle, une partie de cette expansion. Ce basculement n'est pas sans paradoxe: le gaz américain, plus cher et plus polluant, s'impose au nom de la liberté énergétique. Derrière la solidarité transatlantique, certains y voient une forme de vassalisation économique, l'Europe payant désormais sa sécurité énergétique en dollars plutôt qu'en roubles. Sur le terrain, les effets se font déjà sentir: la rupture du transit entre Naftogaz et Gazprom plonge l'Europe de l'Est dans une crise énergétique, tandis que les prix du gaz restent volatils autour de 32 €/MWh. Si les stocks européens demeurent solides, la fragilité structurelle du réseau demeure évidente. Un acteur tire pourtant son épingle du jeu: l'Algérie. Avec ses gazoducs vers l'Italie et l'Espagne et ses terminaux GNL d'Arzew et Skikda, Alger s'impose comme le nouveau pivot méditerranéen du gaz européen. Plus proche, moins carboné et politiquement neutre, le gaz algérien offre une alternative stratégique crédible — et plus verte — face au GNL américain. La transition énergétique européenne, promise depuis vingt ans, se joue désormais sur fond de rivalités géopolitiques. Derrière les discours sur l'autonomie stratégique, l'UE reste à la croisée des dépendances: entre la tentation du confort américain et l'espoir d'un Sud plus coopératif. Le gaz, décidément, n'a pas fini d'alimenter les tempêtes politiques du Vieux Continent.

Assurances-Banques

La SAA et la BNA lancent la bancassurance dommage

La Société nationale d'assurance (SAA) et la Banque nationale d'Algérie (BNA) ont procédé dimanche au lancement officiel de leur activité de bancassurance dommage, concrétisant ainsi le partenariat stratégique conclu entre les deux institutions, a indiqué un communiqué conjoint. Cette nouvelle offre permet aux clients de la BNA d'accéder, directement au sein de leurs agences bancaires, à une gamme de produits d'assurance de la SAA, notamment l'assurance multirisques habitation (MRH), l'assurance contre les catastrophes naturelles (CAT-NAT), ainsi que les assurances couvrant les risques agricoles, dans une première phase. Selon la même source, cette initiative vise à rapprocher les services financiers et d'assurance pour simplifier les démarches des citoyens et des entreprises, en leur permettant d'obtenir une couverture adaptée à leurs besoins, notamment lors de la souscription d'un prêt, de l'ouverture d'un compte ou de l'acquisition d'un bien immobilier. Pour les professionnels et les agriculteurs, cette offre commune devrait également faciliter les démarches d'investissement et de financement, précise encore le communiqué.

Travaux publics

Djellaoui insiste sur la préparation anticipée des projets à venir

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a insisté, samedi à Alger, sur la nécessité d'une préparation anticipée des projets à venir, dans le cadre des efforts visant à améliorer la productivité et l'efficacité du secteur. S'exprimant à l'ouverture de la rencontre nationale des directeurs des travaux publics des 58 wilayas, organisée à l'Ecole supérieure du management des travaux publics de Sidi Abdellah, M. Djellaoui a donné des instructions pour prendre toutes les mesures nécessaires afin de soumettre les cahiers des charges des programmes inscrits dans le projet de loi de finances 2026 aux commissions des marchés publics. Cette démarche permettra, selon lui, la sélection rapide des entrepreneurs et des bureaux d'études dès l'approbation du projet. Le ministre a également ordonné la mise en œuvre des mesures pratiques liées aux opérations de maintenance, dans le but de réaliser le programme

prévu avant le 31 décembre 2026. Djellaoui a appelé à adopter une approche de gestion basée sur les résultats, la rentabilité, la planification stratégique et la transparence, tout en garantissant la réalisation des projets dans les délais contractuels et conformément aux normes de qualité les plus élevées. Il a souligné l'importance d'une maturation complète des études avant la préparation des cahiers des charges et d'un suivi rigoureux de la qualité des travaux à toutes les étapes de leur exécution. Le ministre a en outre mis l'accent sur la priorité à accorder aux projets à impact économique et social, et sur la nécessité de renforcer les plans d'intervention face aux aléas climatiques, de sécuriser les usagers de la route et d'éliminer les points noirs, en coordination avec l'Algérienne des autoroutes (ADA). Il a exhorté les responsables à relancer les projets retardés à travers des réunions de coordination entre les différentes parties concernées, afin d'élaborer un plan

d'action actualisé et un nouveau calendrier d'exécution. Des comités mixtes, regroupant les structures centrales et les services de wilayas, seront créés pour assurer un suivi périodique de l'avancement des projets. Le ministre a par ailleurs ordonné la généralisation de la numérisation avant la fin de l'année, impliquant toutes les structures centrales et locales, les organismes sous tutelle, les bureaux d'études et les laboratoires nationaux, pour garantir une transformation numérique globale et durable. Il a annoncé, à ce titre, le lancement prochain d'un portail numérique unifié destiné à simplifier les procédures administratives et à instaurer un système d'information permettant le suivi en temps réel des projets, notamment ceux liés aux routes, chemins de fer, infrastructures portuaires et aéroportuaires. Cette transformation s'accompagnera d'un programme de formation des cadres et employés afin d'assurer une pleine appropriation des nouvelles technologies.

Transport aérien

Le challenge de Turkish Airlines

Par Nadira FOUDAD

Le mémorandum d'entente signé entre la compagnie nationale Air Algérie et Turkish Airlines, rentrera en vigueur incessamment, selon notre source, dans l'objectif du renforcement de leur partenariat "stratégique" puisque la Turquie reste une destination touristique très prisée par les voyageurs algériens. Ce mémorandum d'entente, conclu par les deux PDG algérien et turc, va dans le sens d'un renforcement du trafic aérien par l'ouverture de nouvelles perspectives, en matière d'élargissement du partage de code (code share), déjà en vigueur. L'objectif de ce Mémorandum aspire au renforcement de la connectivité entre les réseaux des deux compagnies", selon le communiqué qui nous a été transmis. Il œuvre aussi à d'offrir aux passagers des deux com-

pagnies, algérienne et turque, beaucoup d'avantages et partant, de larges possibilités en termes de choix de destinations. Le mémorandum d'entente permet, parmi ses prérogatives, d'élargir les domaines d'échange entre la compagnie nationale Air Algérie et la compagnie turque Turkish Airlines, avec l'établissement d'un partenariat dans les activités et les services de l'aérien: le fret, le leasing d'avions, le catering, la maintenance technique, les opérations au sol (Ground handling) ainsi que l'accès aux salons VIP. Ce document paraphé entre les deux compagnies prévoit le lancement d'initiatives durables communes, dans le but de protéger l'environnement et d'un partenariat dans le domaine de la formation. Enfin, l'entrée en vigueur de ce mémorandum d'entente permettra de renforcer davantage les liens entre nos deux compagnies et nos deux pays.

Les deux compagnies signataires se réjouissent de cette nouvelle étape dans le partenariat stratégique avec Turkish Airlines. Cet accord global, couvrant plusieurs domaines de coopération et d'échanges d'expertise, apportera, sans aucun doute, des avantages mutuels à nos deux compagnies ainsi qu'à nos clients, selon les deux PDG. En effet, le PDG de la compagnie turque a estimé que "ce partenariat continu avec Air Algérie témoigne d'un engagement en faveur d'une collaboration durable et à long terme", ajoutant que cet accord constitue une étape importante dans le renforcement des liens entre les deux compagnies aériennes. Pour rappel, Air Algérie et Turkish Airlines sont liées, depuis 2016, par un accord de partage de code (code share), élargi, en 2024, à de nouvelles destinations en Turquie, en Asie et en Afrique.

Projet du nouveau Palais des Expositions des Pins Maritimes

Abdellatif souligne la nécessité d'accélérer le rythme des travaux

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a souligné, samedi, la nécessité d'accélérer le rythme des travaux du projet du nouveau Palais des Expositions des Pins Maritimes (Alger), afin de le livrer dans les délais fixés, a indiqué un communiqué du ministère. Cette déclaration a été faite lors d'une visite d'inspection effectuée par la ministre à ce projet qui est "l'un des principaux projets stratégiques visant à renforcer l'infrastructure dédiée aux grandes manifestations économiques et commerciales en Algérie". Au cours de cette visite, Mme Abdellatif a pris connaissance des différentes installations et équipements du nouveau Palais des Expositions, qui sera doté "de technologies modernes et de sys-

tèmes de gestion intelligents des bâtiments", précise la même source. A cette occasion, elle a donné des instructions aux responsables de l'entreprise chargée de la réalisation du projet, en vue "d'accélérer le rythme des travaux de cet édifice, afin qu'il soit prêt à accueillir les plus grandes manifestations économiques nationales et internationales, à la faveur de la dynamique économique croissante que connaît le pays, grâce aux réformes initiées dans divers secteurs", lit-on dans le communiqué. La ministre a insisté sur "la nécessité d'améliorer le niveau des services offerts aux exposants et aux visiteurs, afin de faire du nouveau Palais des Expositions, une destination privilégiée capable d'accueillir les plus importants événements et salons internationaux".

Elle a, également, indiqué que le projet "fera l'objet d'un suivi régulier et continu par les services de son département ministériel, en vue de garantir le respect des délais de réalisation et les normes de qualité". La première responsable du secteur a estimé, à ce titre, que cette structure "est un édifice économique qui répond aux aspirations du pays, et incarne la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de construire des espaces modernes aux normes internationales pour l'organisation de grandes manifestations", ajoutant qu'il représente "une nouvelle vitrine économique et civilisationnelle de l'Algérie, en phase avec son ambition de bâtir une économie diversifiée et moderne", conclut le communiqué.

Courrier express local

Nouveau cahier des charges pour réglementer l'activité

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé samedi dans un communiqué, la finalisation de l'élaboration du nouveau cahier des charges fixant les conditions d'exploitation des services postaux soumis au régime de la déclaration simplifiée. La finalisation de l'élaboration de ce cahier intervient «à l'issue de son enrichissement par les contributions des différentes parties concernées», indique le communiqué, précisant qu'il «sera officiellement présenté dans les prochains jours par l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques» (ARPC). Ce projet vise à «opérer un bond qualitatif dans la réglementation de cette activité, d'autant plus qu'elle se limite à la relation entre l'opérateur et l'ARPC, à travers l'octroi des licences, sans définir avec précision les obligations des établissements postaux envers leurs clients», ajoute le texte, soulignant que le nouveau cahier des charges consacre «le principe de transparence entre l'opérateur et le citoyen», en imposant aux établissements le respect des normes professionnelles et techniques précises». Parmi ces normes, figurent notamment «l'adoption d'une identité commerciale claire, avec un nom et un logo distinctifs apposés sur les enveloppes et les véhicules», et l'obligation du «port d'un uniforme pour les employés, reflétant l'identité de l'établissement et respectant les règles d'hygiène et de bienséance». Les opérateurs sont également tenus «d'installer une enseigne visible au niveau de leurs sièges commerciaux afin de faciliter l'établissement de contacts avec la clientèle», selon le communiqué. Sur le plan professionnel et technique, le projet de cahier des charges insiste sur «la nécessité de garantir la confidentialité des correspondances, la sécurité des envois postaux, et le res-

pect de la législation relative à la protection des données personnelles, conformément à la loi N° 18-07, en interdisant toute utilisation illégale de ces données». Le projet de cahier des charges accorde une «importance particulière» à la qualité du service, puisqu'il oblige les établissements à assurer «un système de suivi électronique des envois», permettant au client de connaître le parcours de son colis «en toute transparence, tout en garantissant l'égalité de traitement à tous les clients, sans aucune distinction», poursuit la même source. Le document stipule également «la nécessité de publier clairement les tarifs et les conditions de service dans les différents points d'activité et sur les sites web officiels», en sus de «l'obligation de fournir au moins un moyen de paiement électronique, que ce soit via des terminaux de paiement électronique (TPE) ou par des codes QR, afin de réduire les tran-

sactions en espèces et d'encourager la transition numérique dans les transactions postales». Afin de renforcer la confiance des citoyens, le projet a mis en place «un mécanisme clair d'indemnisation en cas de perte ou d'endommagement des envois, tout en obligeant les établissements à mettre en place un système efficace de traitement des plaintes, de suivi et de réponse dans des délais raisonnables, avec l'interdiction de la remise des envois à des mineurs, sans l'autorisation de leurs tuteurs légaux». Le projet n'a pas négligé «la réglementation des relations de sous-traitance entre les opérateurs, en imposant la notification à l'autorité de régulation de toutes les opérations de coopération ou de sous-traitance, et l'application des mêmes dispositions légales à toutes les parties intervenantes afin de garantir la transparence et la concurrence loyale».

Enseignement supérieur

L'Algérie, première aux niveaux maghrébin et arabe

Les universités algériennes ont décroché la première place aux niveaux maghrébin et arabe, selon le classement annuel QS des universités arabes, publié par Quacquarelli Symonds, a indiqué samedi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. "Dans le cadre de la publication des résultats du classement QS pour les universités arabes, édition 2026, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique annonce que les universités algériennes ont enregistré des résultats avancés et significatifs", marqués par une progression notable du nombre d'établissements nationaux d'enseignement supérieur classés. Ainsi, "46 établissements d'enseignement supérieur algériens ont été classés dans cette édition, contre 17 dans la précédente édition et 14 dans l'édition 2024", ajoute la même source. Selon le classement, l'Algérie se positionne au premier rang aux niveaux maghrébin et arabe en ce qui concerne le nombre d'établissements universitaires classés. L'université d'Annaba a occupé la première place à l'échelle nationale, enregistrant un bond remarquable par rapport à l'année précédente, selon le communiqué. Ces résultats traduisent "les efforts déployés par le secteur en vue de renforcer la qualité de l'enseignement et la visibilité de la recherche scientifique aux niveaux régional et international, à travers le positionnement des établissements universitaires algériens dans différents classements mondiaux", ajoute-t-on de même source.

Coup de filet majeur contre le crime organisé

Saisie de 05 kg de cannabis à Sidi Bel-Abbès

Par Mohamed Nouar

Un important réseau criminel, spécialisé dans le trafic de drogue, a été démantelé, la semaine dernière, par les éléments de la Brigade Anti-Stupéfiants (BAS) de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès, portant un coup significatif à la distribution de stupéfiants dans la région. L'opération a abouti à l'arrestation de quatre individus et à la saisie de plus de 05 kilogrammes de cannabis transformé ainsi que d'un véhicule utilitaire utilisé pour le transport de la marchandise illicite. Selon un communiqué de la cellule des services de la police, l'affaire a débuté suite à l'exploitation de renseignements indiquant que deux individus s'appêtaient à transporter une quantité considérable de drogue (cannabis transformé) à bord d'un véhicule utilitaire. Leur objectif était de faire écouler la marchandise au niveau de la daïra de Ras El Ma. A cet effet, un dispositif de sécurité rigoureux a été



rapidement mis en place par les services compétents de la police. Cette action a permis l'interception et l'arrestation des deux premiers suspects. L'enquête, menée sous la supervision du Parquet territorialement compétent, a ensuite été élargie, permettant l'identification et l'interpellation de deux autres membres du réseau. L'opération a permis de mettre hors d'état de nuire quatre membres de ce réseau criminel organisé. Les

saisies confirment l'ampleur de leurs activités illégales, à savoir plus de 5 kg de cannabis transformé et le véhicule utilitaire servant de moyen de transport et de logistique. Les quatre suspects ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Tellagh pour répondre de leurs actes et des charges retenues contre eux dans le cadre de la lutte incessante contre le crime organisé et le trafic de stupéfiants.

Diphtérie

Cinq cas confirmés dans la wilaya de Skikda

Cinq cas confirmés de diphtérie, dont deux décès, ont été enregistrés dans la wilaya de Skikda, où une cellule de crise a été mise en place au niveau de la direction de la Santé et de la Population, pour suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique, indique samedi un communiqué du ministère de la Santé. "Il s'agit, pour les deux décès, d'un homme de nationalité étrangère âgé de 25 ans et d'une fillette de 12 ans non vaccinée contre cette maladie", précise le communiqué, ajoutant qu'"aussitôt ces cas enregistrés, il a été procédé à la mise en place d'une cellule de crise au niveau de la direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Skikda pour suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique et prendre toutes les mesures préventives et hospitalières nécessaires, en coordination avec les autorités locales", précise la même source. A cet effet, "les services sanitaires compétents ont entamé des enquêtes épidémiologiques minutieuses sur les cas enregistrés, incluant les sujets contacts, qui ont été placés sous traitement prophylactique (chimio prophylaxie) et vaccinés contre la diphtérie, pour éviter la propagation de l'infection et l'apparition de nouveaux cas", souligne le communiqué, précisant que "514 personnes ont été vaccinées au cours des dernières 48 heures, dans le cadre d'une campagne de vaccination préventive supervisée par les équipes sanitaires locales et la cellule de crise de la wilaya". "La situation est stable et le suivi sur le terrain se poursuit de manière rigoureuse et quotidienne, à travers le renforcement des activités de surveillance épidémiologique dans l'ensemble des structures sanitaires de la wilaya et la prise en charge des cas enregistrés conformément aux protocoles thérapeutiques en vigueur", ajoute le texte. Le ministère appelle l'ensemble des citoyens à "respecter scrupuleusement le calendrier vaccinal, qui demeure le moyen le plus efficace et le plus approprié pour prévenir cette maladie ainsi que les autres maladies infectieuses", assurant que "les vaccins sont disponibles dans l'ensemble des structures sanitaires".

Accidents de la route

15 morts et 488 blessés en 48 heures

Quinze personnes sont décédées et 488 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus en 48 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué samedi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Bouira avec 2 morts et 25 blessés, suite à 18 interventions liées aux accidents de la route, précise la même source.

Medjez Sfa (Guelma)

18 blessés dans un carambolage entre un camion et 14 autres véhicules

Dix-huit (18) personnes ont été blessées samedi dans un carambolage entre un poids lourds et 14 autres véhicules au village Badji Mokhtar relevant de la commune de Medjez Sfa (Est de Guelma), a appris l'APS auprès de la cellule de communication de la direction de wilaya de la protection civile. Un des blessés atteint à la tête se trouve dans un «état critique», a précisé la même source, ajoutant que l'accident s'est produit cet après-midi au niveau de ce village situé sur la RN-16 reliant les wilayas de Souk Ahras à Annaba via Guelma. Les victimes ont été secourues sur place avant leur évacuation vers l'établissement hospitalier de Bouchegouf distant de près de 7 km du lieu de l'accident, a souligné la même source. De leur côté, les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH
DAIRA DE BOUGTOB
COMMUNE D'EL KHEITER
N°:06/2025

N° IF 41800200003203501010

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES POUR LA 1^{ère} FOIS

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune d'El Kheïther informe du lancement d'un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, et ce pour la première fois, conformément à la loi n° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, ainsi qu'au décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Cet appel d'offres concerne :

Approvisionnement des cantines scolaires pour l'année 2026, réparti comme suit :

- Lot n°01 : Produits alimentaires généraux et pain de qualité supérieure.
- Lot n°02 : Viandes rouges, viandes blanches et œufs.
- Lot n°03 : Légumes et fruits.

Seules les entreprises et aux personnes disposant d'un registre de commerce en gros ou au détail correspondant à la nature de l'approvisionnement peuvent soumissionner à cet appel d'offres. Les opérateurs économiques intéressés peuvent retirer le cahier des charges au niveau du bureau de la comptabilité de la commune, contre paiement d'un montant de 5.000,00 DA. Les offres doivent être envoyées à l'adresse suivante :

- Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'El Kheïther – Secrétaire général

dans une enveloppe extérieure portant obligatoirement la mention :

À n'ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales – Première fois
N° 06/2025 – Approvisionnement des cantines scolaires – Année 2026
(en précisant le lot concerné)

Le dossier de soumission doit comporter trois enveloppes distinctes et fermées, insérées dans l'enveloppe extérieure, portant chacune la référence de l'appel d'offres, à savoir : une enveloppe contenant le dossier de candidature, avec la mention : « Dossier de candidature » ; une enveloppe contenant l'offre technique, avec la mention : « Offre technique » ; une enveloppe contenant l'offre financière, avec la mention : « Offre financière ».

- 1) Dossier de candidature : Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :
- Reçu de paiement des droits de participation ; Déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire ; Déclaration de probité dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire ; Statuts de la société ; Copies des documents relatifs aux mandats habilitant les personnes à engager la société ; Registre de commerce électronique (commerce de détail ou de gros) dans la spécialité concernée ; Attestations de bonne exécution pour des prestations de même nature ; Titre de propriété ou contrat de location du local commercial, en cours de validité, établi par un huissier de justice ; Copies des attestations en

cours de validité des organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS) ; Extrait de rôle fiscal apuré ou avec échéancier, en cours de validité ; Copie de l'attestation de soumission ou non à la TVA (modèle C20) ; Protocole d'accord de groupement (en cas d'offre conjointe) ; Copie de la carte d'identification fiscale (NIF) ; Avis d'identification statistique (NIS) ; Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés, sauf pour celles exonérées conformément aux dispositions de l'article 04 de la loi n° 13-06 modifiée et complétée ; Copies des cartes grises, des attestations d'assurance et des procès-verbaux de contrôle technique en cours de validité pour les différents moyens matériels ; Attestation d'affiliation à la CNAS en cours de validité, pour les travailleurs déclarés ; Bilans financiers des trois (03) dernières années, certifiés par les services fiscaux.

2) Offre technique : Le dossier de l'offre technique doit contenir les pièces suivantes :

- Déclaration de souscription, dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire ; Cahier des charges, dûment rempli, signé, daté et cacheté, portant à la dernière page, de manière manuscrite, la mention : « Lu et accepté » ; Note technique justificative, dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire (en cas d'absence ou de non-remplissage complet, l'offre sera rejetée).

3) Offre financière : Le dossier de l'offre financière doit comprendre les pièces suivantes :

- Lettre d'engagement, dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, mentionnant le montant de l'opération en chiffres et en lettres (En cas d'absence de ce montant, l'offre sera rejetée) ; Bordereau des prix unitaires (BPU), dûment rempli, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire ; Devis quantitatif et estimatif, dûment rempli, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.

Le délai de préparation des offres est de quinze (15) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis dans les journaux quotidiens, électroniques ou au BOMOP ; Lieu de dépôt des offres : Secrétaire général du Président de l'Assemblée Populaire Communale ; La date limite de dépôt est fixée au quinzième (15^e) jour, de 08h00 à 14h00 ; L'ouverture des plis se fera le même jour à 14h00 ; Si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, le dépôt et l'ouverture des offres seront reportés au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires ; Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de réception des offres ; Tout dossier incomplet sera rejeté automatiquement ; Le présent avis tient lieu de convocation officielle aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune.

LE P/A P C EL KHEITER

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2531013820 20.10.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BECHAR

CARTE D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF): 408015000008090

REPARATION DES DEGATS CAUSES PAR LES INTEMPERIES SUR ROUTES NATIONALES « RN06, RN68, RN50, RN110

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHES

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Bechar informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N°26/DTP/BECHAR/2025, lancé dans le cadre de réparation des dégâts causé par les intempéries sur routes nationales « RN06, RN68, RN50, RN110 » - Publié dans le quotidien national :

« LE CARREFOUR D'ALGERIE » le 21/09/2025

Qu'à l'issue de l'analyse des offres, il a été décidé ce que suit

Projet	BET+ LABORATOIRE	NIF	Montant corrigée en TTC (DA)	Délais	La Note globale	OBS
Lot 01: suivi et contrôle des travaux de réparation des Dégâts Causés Par les Intempéries sur Routes Nationales RN50 : entre PK30 et PK106.	SET SETIF	099919008329067	8.568.000,00 DA	06 Mois	95,20	Meilleure offre
Lot 02: suivi et contrôle des travaux de réparation des Dégâts Causés Par les Intempéries sur Routes Nationales RN110 : entre PK10 et PK81.	GROUPEMENT "TAHYAA" EURIL LECTO	16808010042013400880 000245082217896	5.950.000,00 DA	05 Mois	92,80	Meilleure offre
Lot 03 : suivi et contrôle des travaux de réparation des Dégâts Causés Par les Intempéries sur Routes Nationales RN06B : entre PK125 et PK190, entre PK190 et PK255	GROUPEMENT "SETORAN" LVB ZEKKOUR	099931010314725 000725006742831	2.690.590,00 DA	02 Mois	94	Meilleure offre
Lot 04 : suivi et contrôle des travaux de réparation des Dégâts Causés Par les Intempéries sur Routes Nationales RN06B : entre PK255 et PK344.	GROUPEMENT SETORAN+ LVB ZEKKOUR	099931010314725 000725006742831	6.726.475,00 DA	05 Mois	93,07	Meilleure offre
Lot 05: suivi et contrôle des travaux de réparation des Dégâts Causés Par les Intempéries sur RN06 Rode Bechar et entre PK613 et PK634.	SET SETIF	099919008329067	3.748.500,00 DA	03 Mois	83,77	Deuxième position

NB :

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Bechar, bureau des marchés publics, dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de la première publication du présent avis d'attribution.

Tout soumissionnaire qui contesterait cet avis peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la wilaya de Bechar dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531013787 20.10.2025

HOLDING ELEC EL DJAZAIR

الصناعة الجزائرية للهاتف

INDUSTRIE ALGERIENNE DE LA TELEPHONIE

EPE INATEL SPA

Filiale du Groupe ENTIC

Au capital social de 672 400 000 DA

Tel: 043 27 10 70, Fax: 043 27 79 65

E Mail: directiongenerale@inatel.dz

APPEL D'OFFRE NATIONAL & INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITÉ
MINIMALES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT A COMMANDE
N° 07/DG/2025

AVIS DE PROROGATION DE DELAI

Les soumissionnaires intéressés par appel d'offre national & international ouvert avec exigence de capacité minimales dans le cadre d'un contrat à commande N°07/DG/2025 relatif à : L'Acquisition des composants de défibrillateur externe automatisé et assistance pour l'intégration nationale. Paru aux journaux "el djemhouria" et "le carrefour d'Algérie" du 24/09/2025 sont informés que la date de dépôts des offres fixée initialement le 14/10/2025 est prorogée jusqu'au 29/10/2025 à 12H00. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14H.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100958 20.10.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT
L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE NAAMA
N° : D.E.P./S.G.S.O.R/2025

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le marché N° 38/2025 approuvé par le comité des marchés publics de la wilaya de Naama le 16/03/2025 portant l'opération réalisation et équipement d'un collège type B3/200R à DRAA SAA CNE de moghrar
- Lot N°01 : administration + bloc pédagogique + sanitaire. Montant du marché 184 644 689.98 DA et un délai de 06 Mois à partir du 17 /04/2025 conclu entre monsieur le wali de la wilaya de Naama représenté par le directeur des équipements publics et l'entreprise «MERAZGUI AZZIZ».

- Vu le retard enregistré.
- Vu le manque des moyens humains et matériels.
- L'entreprise «MERAZGUI AZZIZ» domicilié à BECHAR est mise en demeure N°01, afin de redynamiser le chantier et le renforcer en moyens humains et matériels et cela dans un délai de deux (02) jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Faute de quoi des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de l'entreprise aillant jusqu'à la résiliation du marché au tors exclusifs.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531013791 20.10.2025

Espaces publics squattés

Quand l'intérêt personnel prend le pas sur celui de la ville

Par Youcef Chaïbi

Oran s'enfoncé dans le désordre. L'espace public, censé être collectif, est squatté sans scrupule, transformant la ville en un chaos toléré par ceux qui devraient le combattre. Les élus des secteurs urbains se murent dans l'indifférence. Oran étouffe, les citoyens s'interrogent: à quoi servent-ils encore? Dans plusieurs quartiers, un phénomène prend de l'ampleur: des habitants et commerçants s'approprient les trottoirs et même la chaussée devant leurs maisons et autres magasins. Pour empêcher les automobilistes de stationner, certains installent des pierres, des chaises, des pots et même des barrières, sans la moindre autorisation des services concernés. Cette pratique devenue courante, crée des tensions entre riverains et usagers de la route. Les piétons, eux, se retrouvent souvent forcés de marcher sur la chaussée, mettant leur sécurité en danger. L'espace public est un bien collectif et aucune occupation ne peut se faire sans autorisation préalable. La voie publique appartient à tous et chacun est tenu de la respecter. "C'est devenu invivable", ajoute une mère de famille. Même pour pousser une poussette, il faut descendre sur la chaussée, car les trottoirs sont remplis d'objets. Mais ce qui choque le plus,



c'est le silence des communes face à ce phénomène. Aucune mesure concrète ne semble prise pour mettre un terme à ces occupations illégales. L'espace public, censé appartenir à tous, devient ainsi un terrain de désordre où chacun impose sa loi. Une réalité que beaucoup de citoyens appellent désormais à changer, par des actions fermes et continues. Préserver et valoriser l'espace public, c'est défendre notre bien commun, notre dignité collective et le visage même de nos villes. Il est temps que les autorités locales reprennent en main la situation. Laisser la voie publique aux squatteurs, c'est accepter l'anarchie au cœur même de nos

villes. L'espace commun ne peut devenir la propriété de quelques-uns au détriment de tous et ne peut être livré à l'anarchie et à l'occupation désordonnée. Il revient avant tout aux communes d'assumer pleinement leur rôle dans la régulation et la protection de cet espace. Les trottoirs, les places et les artères ne doivent pas être abandonnés aux états sauvages, aux stationnements illégaux et aux constructions anarchiques. Restaurer l'ordre, c'est redonner aux citoyens le droit à une ville propre et organisée. Les citoyens s'interrogent: que font les élus des secteurs urbains, pendant que la ville se défigure jour après jour....

Après les ruelles, les grands boulevards

Le marché informel gagne du terrain à Bir El Djir

Par A.Kader

Les commerçants illégaux vont-ils s'éterniser sur les routes à Bir El Djir. C'est du moins la question qui s'impose, compte tenu des répercussions sur l'ordre public. Ces marchands, dépourvus de toute autorisation légale, ne reculent devant rien, pour s'installer sur la voie publique, allant jusqu'aux grands boulevards. Le phénomène a pris des proportions très inquiétantes notamment au pôle urbain de Belgaid. Ces derniers jours et malgré les opérations de police, ces vendeurs illé-

gaux sont allés jusqu'à s'installer au niveau du principal boulevard, allant vers le rond-point de Canastel. Une situation qui a été, à maintes reprises, derrière des embouteillages, touchant sérieusement à l'image de la commune. Les vendeurs en question, en grande majorité venus des wilayas limitrophes à Oran, activent au su et au vu de tous. Les commerçants légaux, soumis à des impôts et taxes, n'arrêtent pas d'exprimer leurs indignations, face à cette injustice. Un citoyen d'un certain âge, en constatant que nous avons pris une photo des lieux, s'est rapproché de

nous et dira: "Mettez cette photo sur facebook, c'est l'anarchie". La chasse à ces vendeurs dont beaucoup gagne bien leur vie, selon des sources bien informées, semble ne pas être une mince affaire. Plusieurs opérations ont été effectuées, sans résultats concrets. Les vendeurs illégaux sont chassés, le temps d'une journée mais reviennent le lendemain. Dans certains endroits de la commune de Bir El Djir, l'odeur du poisson pourri envahit l'atmosphère. Certains observateurs considèrent que ce phénomène touche sérieusement à l'éducation de la société.

Usine Knauf Algérie de Benfreha

Plus de 7 millions de mètres carrés de plaques de plâtre exportés vers l'Afrique

L'usine Knauf Algérie, située dans la commune de Benfreha (Oran), a exporté, depuis le début de l'année, plus de 7 millions de mètres carrés de plaques de plâtre vers plusieurs pays africains, a-t-on appris, samedi, auprès de l'entreprise. Dans une déclaration en marge de la 22e édition du Salon international de l'immobilier, de la construction, de l'habitat, des travaux publics et de la céramique "BatiWest 2025", qui se poursuit au Centre des conférences "Mohamed Benahmed" à Oran, Nassima Belkheir, responsable de la formation, a précisé que ces produits ont été exportés vers 17 pays africains, dont la Libye, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et la Républi-

que centrafricaine, via le port d'Arzew, ainsi que par voie terrestre. Elle a souligné que cette dynamique s'inscrit dans le cadre du soutien de l'Etat à l'exportation hors hydrocarbures. Knauf Algérie ambitionne de poursuivre ses opérations d'exportation vers d'autres pays africains et de pénétrer de nouveaux marchés. L'usine produit annuellement plus de 38 millions de mètres carrés de plaques de plâtre, 600.000 tonnes de plâtre, ainsi que des profilés métalliques pour le secteur du bâtiment, le tout 100% fabriqué par des compétences algériennes, a-t-elle indiqué. Par ailleurs, l'entreprise assure, chaque année, en partenariat avec des universités, centres de for-

mation et associations, la formation de plus de 2.500 stagiaires -architectes, artisans et autres professionnels souhaitant se perfectionner dans les systèmes de construction innovants-. Ces formations ont lieu dans trois centres situés à Oran, Setif et Alger, en plus d'une caravane mobile qui sillonne les 58 wilayas pour soutenir les professionnels du secteur du bâtiment, a ajouté Mme Belkheir. A noter que Knauf Algérie expose, durant ce salon de cinq jours, une gamme complète de systèmes destinés au secteur de l'habitat, aussi bien pour les nouveaux projets que pour les travaux de rénovation, des produits qui étaient auparavant importés.

Femmes diplômées au foyer

Que faire pour éviter de chômer?

Les changements de la vie personnelle induisent des congés de maternité ou carrément une vie conjugale avec tout ce que cela suppose comme libération de postes. Des femmes au foyer avec des diplômes de bac, licence, master etc... éprouvent moult difficultés pour accéder au monde du travail, malgré les offres et les recrutements. Pourtant, à mesure que la société évolue et les opportunités émergent, les obstacles s'estompent peu à peu, tant de nouvelles perspectives se dressent pour elles. Il est ainsi aisé, aujourd'hui, pour une femme au foyer diplômée, de prétendre à un travail avec l'émergence de nouveaux débouchés et de métiers appropriés tellement les besoins en services de proximité, l'essor numérique et le développement et l'économie collaboratrice ont finalement ouvert la voie vers des alternatives concrètes. Est-il possible pour une femme d'allier vie familiale et activité rémunérée, sans exiger des qualifications? Dans certains cas, l'exigence d'un diplôme n'est pas un critère défini mais on peut intégrer une femme au foyer diplômée, selon les besoins spécifiques. Cet obstacle pousse chaque année des dizaines de femmes universitaires, sans travail, à opter pour la vie conjugale, faute de perspectives. Pour autant, peuvent-elles espérer à être réintégrées un jour? La dépoliarisation des métiers et les nouvelles filières de la formation professionnelle tels les start-up, les micro entreprises sont considérés comme autant d'options tangibles pour ces femmes sans emploi, ayant un niveau d'enseignement requis. Les annonces sont truffées de cas de femmes ambitieuses cherchant du travail et ayant une licence en anglais, un Master 2 en traduction ou un diplôme en informatique alors que d'autres cherchent un recrutement en bureautique ou au secrétariat. Le comble, c'est quand une de ces femmes, munie d'une licence, opte pour le métier de réceptionniste dans une salle de fêtes, un travail rémunéré dans une bibliothèque, une crèche ou un magasin d'effets vestimentaires pour femmes ou enfants. Les exemples sont édifiants à Oran ces dernières années. Des femmes ou filles diplômées préfèrent ouvrir des salons de coiffure, de beauté ou de couture, pour ne pas chômer. Question: est-il possible à une femme licenciée qui a mis fin à sa vie conjugale de réintégrer son poste ou tout simplement de travailler pour nourrir ses enfants?

B.Habib

Salon Pharmex 2025 à Oran

Plus de 20 contrats de partenariat signés

Plus de 20 contrats ont été signés, lors de la 9ème édition du Salon de la pharmacie et parapharmacie (Pharmex 2025), clôturée samedi à Oran, a-t-on appris du commissaire de ce salon. Plus de 20 contrats ont été signés entre des start-up participant au salon et des sociétés privées dans le but de développer des projets communs dans les domaines de la pharmacie et de la parapharmacie, a indiqué à l'APS, Dr Yassar Badour, ajoutant que "cette édition a été couronnée de succès, attirant plus de 3.600 professionnels du secteur, venus découvrir la richesse et les capacités dans le domaine ainsi que les nouveautés". "Nous avons atteint notre objectif principal, qui était de regrouper les professionnels de la pharmacie pour discuter de leurs préoccupations, mais aussi nouer des relations de travail avec d'autres acteurs dans le domaine", a-t-il précisé. Cette manifestation a rassemblé, trois jours durant, plus de 100 exposants du secteur pharmaceutique et parapharmaceutique, laboratoires, distributeurs, pharmaciens d'officine, médecins, étudiants en médecine, en pharmacie et services (logiciels, édition, référentiel des médicaments), a-t-il ajouté. D'autre part, 15 jeunes startups ont pris part à cet événement, afin de partager leurs solutions et leurs nouvelles perspectives dans le domaine de la pharmacie et de la santé.

Tiaret

Le wali installe le nouveau directeur des domaines



Le wali de la wilaya, M. Saïd Khalil, a procédé, jeudi dernier, au siège de la villa d'hôtes de la wilaya, à l'installation de M. Khalifa Othmane dans son nouveau poste de directeur des domaines de la wilaya de Tiaret, succédant à M. Arif Benaouda. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, M. Belkhadem Kamel, directeur régional des domaines nationaux de la région de Chlef, et des responsables de la direction régionale. Le Chef de cabinet, l'Inspecteur général de la wilaya, le directeur des affaires générales, le directeur du cadastre et de la conservation du foncier. En marge de la cérémonie d'installation du nouveau directeur des domaines de la wilaya de Tiaret, le wali a salué les efforts déployés par l'ancien directeur durant son mandat à la tête du secteur, tout en appréciant son travail et son dévouement dans l'exercice de ses fonctions, lui souhaitant une longue réussite dans sa carrière professionnelle. M. Said Khalil a également souhaité la bienvenue au nouveau directeur, en lui souhaitant plein de succès dans ses nouvelles fonctions et lui assurant du soutien des autorités de la wilaya pour lui permettre d'exercer pleinement ses fonctions, dans l'intérêt de la wilaya et de ses citoyens.

L. Bouhala

Salon régional de l'emploi à Bechar

Des jeunes diplômés s'enquière des opportunités d'embauche

Le Salon régional de l'emploi du Sud-ouest, organisé dans la wilaya de Béchar a réuni lundi plus de 200 candidats diplômés du secteur de la formation et de l'enseignements professionnels, de l'université, ainsi que des entreprises et des banques, pour promouvoir les opportunités d'emploi et d'innovation, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cet événement, organisé sous le slogan "De la formation à l'insertion et à l'innovation", dont le coup d'envoi a été donné par les autorités locales au complexe sportif "Emir Nayef Benabdelaziz", vise essentiellement à faciliter les rencontres entre les différentes entreprises publiques et privées et plusieurs autres secteurs, dont des banques, et les diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, celui de l'enseignement supérieur et autres secteurs, a précisé le chef du service de la formation à la direction locale du secteur de la formation, Abdellah Chafi. Ce salon régional, initié par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en coordination avec celui du travail, avec la participation des wilayade Bechar, Beni-Abbes, Timimoun, Nâama et El Bayadh, a pour objectif d'informer les jeunes concernés sur les différentes mesures prise par l'Etat leur permettant d'intégrer le monde de l'entrepreneuriat, a-t-il expliqué. Les secteurs d'activités, à l'instar des mines, des nouvelles énergies, du tourisme saharien et les banques sont les secteurs pourvoyeurs de l'emploi dans les régions du Sud-ouest du pays, d'où leur présence à ce salon, selon la même source. Ces secteurs ont entamé, dès le coup d'envoi de cette manifestation, des entretiens avec les jeunes diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, des universités et des écoles supérieures, signale le même responsable.

Sidi Bel Abbès

Une résilience agro forestière face à l'aridité

Par Mohamed Nouar

Face à l'impératif climatique et à la raréfaction des ressources hydriques, la wilaya de Sidi Bel-Abbès déploie une stratégie ambitieuse, inscrivant la résilience agro forestière au cœur de son développement territorial. La récente allocation de 1.552 hectares au reboisement en arbres fruitiers, résistant à la sécheresse, répartis sur 15 communes, n'est pas un simple programme de plantation mais le socle d'un modèle socioéconomique intégré et durable, valorisant le patrimoine forestier national, tout en impliquant les populations locales. Cette initiative, pilotée par la Conservation des forêts, dépasse la seule dimension environnementale pour embrasser une approche d'investissement productif dans les zones forestières. L'octroi d'autorisations d'exploitation à pas moins de 425 investisseurs sur 19 périmètres forestiers témoigne d'une volonté politique affirmée de dynamiser l'économie rurale par l'exploitation raisonnée et encadrée des ressources naturelles. L'accent est mis sur des essences frugales en eau, anticipant les défis futurs et

assurant la pérennité des cultures. Le programme, structuré autour du dispositif de droit d'usage, se révèle être un véritable levier de diversification économique. Outre les 1.552 hectares dédiés aux arbres fruitiers rustiques, l'engagement sectoriel se manifeste par l'intégration de 373 apiculteurs exploitant plus de 129 hectares, favorisant la pollinisation et la production de miel, l'attribution de droits d'usage pour la culture de fourrages sur 1.557 hectares à 505 agriculteurs, soutenant l'élevage et des micro initiatives en maraîchage (13 hectares) et en plantations d'arbres fruitiers diversifiés (46 hectares). L'encadrement de ces activités s'opère par un cahier des charges rigoureux, assurant la conformité aux textes législatifs et la préservation du couvert végétal. La sélection des bénéficiaires, orchestrée par une commission de wilaya, repose sur des critères d'excellence (compétence, expérience, capacité de mise en œuvre), garantissant la qualité et la durabilité des projets. La durée d'exploitation, fixée à 40 ans renouvelables pour les plantations d'arbres fruitiers et de plantes médicinales et à 90 ans pour les plantations forestières, confère une sécurité et une visi-

bilité, à long terme, essentielles à l'investissement. Ce calendrier temporel, pensé pour la maturité des essences et le retour sur investissement, souligne l'engagement des responsables en faveur d'un développement non spéculatif. En offrant un accompagnement technique et un suivi de proximité permanent aux bénéficiaires, la Conservation des forêts de Sidi Bel-Abbès ne se contente pas d'allouer des terres; elle assure la transmission d'un savoir-faire en matière de gestion durable. Ce modèle qui intègre apiculture, pépinières forestières et semi forestières, culture de plantes aromatiques et médicinales, voire pisciculture, trace une voie d'intégration agro-sylvo-pastorale qui pourrait faire école. L'expérience de Sidi Bel-Abbès se positionne ainsi comme un laboratoire d'adaptation et de valorisation des ressources forestières face aux changements climatiques, illustrant la pertinence d'une politique de développement local qui concilie impératifs écologiques, besoins économiques et inclusion sociale. Il s'agit d'une contribution significative à la sécurité alimentaire nationale et à la pérennisation du patrimoine vert du pays.

Mémoire révolutionnaire à Mostaganem

Des témoignages bouleversants d'un cruel 17 octobre 1961

Par Charef Kassous

L'Association de préservation de la mémoire de la commune de Hadjadj, à l'est du chef-lieu Mostaganem, a organisé à la maison de la culture, ce jeudi 16 octobre 2025, une rencontre dont la thématique a été la commémoration de «La bataille de Paris». Un documentaire poignant de feu Abderrahmane Mostefa, cinéaste de son vivant, portait sur les événements du 17 octobre 1961 à Paris. Le reportage s'est focalisé surtout sur l'importance de la préservation de la mémoire par ce type de rencontres. A cet événement furent invités 3 anciens émigrés ayant participé à la manifestation du soir du 17 octobre 1961 à Paris et vécu les atrocités de la horde policière de Paris sous le commandement du préfet Maurice Papon. Une manifestation organisée sous le mot d'ordre du F L N pour revendiquer la liberté de l'Algérie. Dans une salle archicomble, des jeunes et des moins jeunes sont venus répondre à l'appel de l'Association pour justement marquer l'évènement. Marquer surtout une dramatique page de l'histoire de la guerre de Libération de l'Algérie. Abdelkader Gueraoui dit «El Abbès», aujourd'hui âgé de 94 ans, chef de section de toute la région parisienne, Abdelkader Kaabouché, membre du groupe de choc à Épineux, Hadj Mohamed Lounadi, chef de secteur à Choisy-le-Roi, tous militants du FLN de l'époque. Ces braves sont aujourd'hui présents à Hadjadj pour raconter ce qu'ils ont enduré lors de ce tragique événement. Tous les trois s'accordent à dire qu'ils avaient répondu à l'appel du devoir national celui du commande-



ment du Front de Libération Nationale. Ils savaient, néanmoins, qu'ils allaient braver l'interdit, soit le couvre-feu de ce soir-là. Un soir sous une pluie battante, dira le premier, un soir où les hommes en grande majorité se sont dirigés vers les lieux du rendez-vous pour manifester un droit légitime. 11 000 manifestants, enchaînera l'autre, une manifestation dans laquelle la police parisienne a tiré à balles réelles, noyé et massacré à coups de crosse des Algériens désarmés. Ce soir-là, poursuivra le troisième, 9 500 dont beaucoup de blessés furent détenus, parqués dans le palais des sports dans des conditions infrahumaines. Un soir, interviendra l'autre, où la rumeur sur le dramatique scénario de la Seine accroissait la crainte de ne plus retourner chez soi, mais le sens du devoir occultait la peur. Malgré les représailles, des «vive l'Algérie» résonnaient dans le palais des sports comme le début d'une victoire, la victoire de la liberté. Les conséquences de la manifestation étaient terriblement cruelles. Des blessés non

soignés, des expulsés en masse, des emprisonnés et surtout des disparus. Ce grand mouvement de protestation, dira un de ces anciens militants, s'est soldé par la mort de 347 Algériens, même si la version officielle de l'époque au lendemain des affrontements parlait de deux morts. Après cela, la stratégie de Maurice Papon était d'éradiquer le mouvement par des représailles sous forme d'accrus harcèlements aux domiciles de ceux qui avaient répondu à l'appel du FLN. Mais, poursuivra le dernier, le tragique événement qui a retenu les Algériens détenus dans des camps, a soulevé chez les épouses un engagement d'aller manifester pour revendiquer la libération des époux. Pas moins de 900 femmes et 550 enfants ont participé à l'évènement comme réponse à la farouche répression. A Hadjadj, cet après-midi-là, on a marqué l'histoire, par la solennelle minute de silence mais surtout par une rencontre qui va permettre de consolider la mémoire d'un peuple qui s'est sacrifié pour sa liberté.

Pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah

Ouverture d'un incubateur d'entreprises de l'ASAL

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, accompagné du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a procédé, jeudi au pôle scientifique et technologique "Chahid Abdelhafid Ihaddaden" à Sidi Abdellah (Alger), à l'ouverture de l'incubateur d'entreprises de l'Agence spatiale algérienne (ASAL). Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Baddari a affirmé que l'ouverture de cet incubateur, premier du genre, témoigne de "la complémentarité et du partenariat entre l'Ecole nationale supérieure de mathématiques et l'école nationale supérieure de l'intelligence artificielle, de même qu'il s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des orienta-

tions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour renforcer la coopération entre les établissements dans ces domaines, qui constituent le cœur battant du développement socioéconomique". Cet incubateur est à même "de soutenir et d'accompagner les porteurs de projets", grâce à sa "valeur ajoutée économique", a-t-il indiqué, réitérant dans ce sillage la détermination des autorités à poursuivre leurs efforts pour "investir dans la science, le savoir et l'innovation". Pour sa part, M. Ouadah a souligné l'importance des micro-entreprises et des incubateurs, au vu de leur rôle dans "l'accompagnement du développement économique et l'amélioration de l'intégration industrielle et technologique, grâce aux solutions qu'ils proposent". De son

côté, le directeur général de l'ASAL, Azzedine Oussedik, a salué "l'intégration de l'agence dans la démarche adoptée par le Président de la République en matière de formation des jeunes énergies et de création des conditions propices à la promotion de l'entrepreneuriat dans les spécialités stratégiques", rappelant que l'ouverture de cet incubateur s'inscrit dans le cadre de "la concrétisation du memorandum d'entente signé avec le ministère de l'Economie de la connaissance en 2023 pour accompagner les micro-projets". Par ailleurs, une minute de silence a été observée dans la cour du pôle universitaire à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, marquant le 64e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris.

Université Constantine 3

Signature d'une convention de coopération avec l'imprimerie publique de l'Est

Une convention de coopération a été signée récemment entre l'Université "Salah Boubnider" (Constantine 3) et l'Imprimerie publique de l'Est, dans l'objectif de développer les domaines de la formation, de l'accompagnement et l'orientation dans le secteur de l'impression numérique, a indiqué jeudi le recteur de l'université, le professeur Chaâbane Baïtiche. "Cet accord paraphé avec le directeur de l'imprimerie de l'Est, Azeddine Habibatni, s'inscrit dans le cadre de la volonté commune des deux institutions de renforcer la formation pratique et l'échange d'expériences

dans les domaines de l'impression numérique administrative, publicitaire et journalistique", a précisé, dans une déclaration à l'APS, le même responsable. La convention couvre plusieurs axes de coopération, notamment la formation, l'enseignement, la recherche scientifique et technique, ainsi que les services d'impression des livres, revues et documents universitaires, en plus des stages de terrain conjoints, des projets de recherche, d'études et d'expertise, et des activités culturelles, a-t-il ajouté. Le recteur a souligné que cette initiative "s'inscrit dans la stratégie de l'uni-

versité Constantine 3 visant la transition vers une université de quatrième génération" et vise à améliorer la qualité des supports imprimés publicitaires, en prévision du lancement prochain du Centre universitaire d'impression et de production audiovisuelle. A noter que le professeur Baïtiche a effectué une visite aux différents services et structures de l'imprimerie publique de l'Est, où il a pu constater de près les moyens techniques et les équipements modernes dont dispose cette société, considérée parmi les plus importantes du secteur de l'imprimerie de presse dans l'Est du pays.

El-Meniaa

Prévision de récolte de plus de 185.400 QX de dattes

Une récolte de plus de 185.400 quintaux de dattes de différentes variétés est attendue cette saison dans la wilaya d'El-Meniaa, a-t-on appris samedi auprès de la Chambre locale de l'Agriculture. La récolte attendue cette saison serait "prometteuse", avec une production en hausse, grâce à l'extension de la phoeniculture au niveau des exploitations agricoles, a estimé le président de la Chambre agricole, Ouled-Laid Harrouz, évoquant une récolte prévue de diverses variétés de dattes, notamment la Deglet Nour, le Gher et la Degla- Beida, connue localement sous le nom de "Guerbaie". La superficie réservée à l'activité phoenicole est de 3.181 hectares, répartis entre les exploitations agricoles des communes d'El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi-Lefhal, avec 2.484 ha de palmiers productifs, a-t-il ajouté. La récolte prévisionnelle de cette saison devrait conforter la place d'El-Meniaa parmi les wilayas productrices de dattes de qualité, grâce aux conditions climatiques favorables enregistrées dans la wilaya et l'intérêt croissant porté par les agriculteurs à cette culture de



type oasien. Les services agricoles s'emploient, de leur côté, à l'accompagnement des agriculteurs, en leur apportant un soutien dans les techniques d'irrigation, les engrais et le traitement contre les maladies du palmier (Boufaroua), en plus d'amé-

liorer les techniques de cueillette, de stockage et de commercialisation de la datté, une des principales ressources économiques de la région aux côtés des cultures stratégiques (céréales et fourrages), selon le même source.

El-Borma (Ouargla)

La commune ambitionne de se hisser en pôle économique prometteur

La commune d'El-Borma (420 km Sud-est d'Ouargla) s'emploie à tirer avantage de sa position géographique, à la frontière avec la Tunisie, et de ses potentialités naturelles pour enclencher la dynamique d'un développement susceptible de l'élever en pôle économique prometteur. La commune qui s'étend sur une superficie de 47.879 km2 avec une population de plus de 7.000 habitants, s'est vue accorder, à la faveur de la stratégie nationale d'équilibre régional en termes de développement, des financements considérables susceptibles de booster son développement et de contribuer à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed Douim Chouchani. Pour ce faire, et en vue de rapprocher les structures publiques du citoyen, il a été procédé à la mise en service d'une série d'installations, administrations et organismes publics, dont des services de l'état civil, de la Protection civile et de l'emploi, ainsi que des bureaux de poste, un centre de la formation professionnelle et un aéroport (passagers et fret). Aussi, pour améliorer les prestations de santé, la commune a bénéficié de l'ouverture d'un établissement public de santé de proximité, trois (3) salles de soins à El-Borma, Chouachine et Rhourd El-Baguel, en attendant le lancement, l'année prochaine, d'un projet d'hôpital de 60 lits, a ajouté le même responsable. Le secteur de l'éducation s'est vu doter en outils pédagogiques modernes pour équiper les cinq écoles primaires, un collège et un lycée, ainsi que deux nouvelles annexes et une cantine scolaire. Les efforts fournis par les pouvoirs publics pour rapprocher l'administration des administrés se poursuivent également, avec le transfert du tribunal itinérant ouvert au niveau de la commune en annexe judiciaire du tribunal de Hassi-Messaoud, en vue d'épargner aux citoyens de longs déplacements pour le retrait de documents. Dans le domaine des télécommunications, la commune a bénéficié d'opérations de modernisation des prestations de téléphonie et d'Internet (4G et fixe), notamment en zones enclavées et éloignées, sachant que cette collectivité exploite une station de télécommunications 4G, en attendant la connexion de la région au réseau de fibre optique, très attendu par la population locale. Le parc immobilier d'El-Borma a été, pour sa part, consolidé par l'attribution dernièrement de 20 logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, 30 logements au profit des enseignants, en sus de 200 titres d'aides à l'habitat rural, dans un but de fixation des populations dans leurs localités et de soutenir le développement durable. Le secteur de la jeunesse et des sports s'est taillé, lui aussi, une part de développement, avec des projets de réalisation d'une piscine de proximité, d'une médiathèque dans la localité de Zenaiga dotée d'une salle polyvalente, en attendant le lancement d'un projet de maison de jeunes et d'un stade de proximité et la réalisation d'une clôture du stade communal. Conscients de l'importance que revêtent les infrastructures de base pour la dynamisation des projets, les responsables locaux ont procédé au lancement et la programmation d'une série d'opérations de connexions routières de cette commune, à travers notamment la rénovation de 240 km de la route reliant El-Borma à Hassi-Messaoud, appelée, avec celle la reliant à la wilaya d'El-Oued, à désenclaver la région et assurer la fluidité des mouvements des personnes et des marchandises. La commune s'est vue accorder, dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (exercice 2023), d'un montant de 600 Millions DA pour des opérations de viabilisation (voirie, électricité, gaz, eau potable et assainissement), en plus de la réalisation de trois stations de déminéralisation qui seront renforcées prochainement d'une autre dans la région de Rhourd EL-Baguel.

Ben Daoud

Lancement d'un projet d'aménagement urbain pour améliorer la liaison routière

La wilaya de Relizane poursuit la mise en œuvre de projets de développement, destinés à améliorer le cadre de vie des citoyens et à renforcer les infrastructures de base. Dans ce contexte, le wali a donné le coup d'envoi du projet d'aménagement urbain de la route reliant le quartier Mina à la RN 04, dans la commune de Ben Daoud, un projet longtemps réclamé par les habitants. Ce projet vient en réponse à une doléance ancienne des résidents du quartier Mina, exprimée lors des précédentes sorties de terrain du wali. Il illustre la politique d'écoute et de proximité adoptée par les autorités locales afin de prendre en charge concrètement les préoccupations des citoyens et d'améliorer leurs conditions de vie. Les travaux prévoient la réfection complète de la chaussée, l'aménagement des abords, la mise à niveau des réseaux d'éclairage et de sécurité routière, dans le but d'assurer une circulation fluide entre le quartier et la route nationale n°04, tout en facilitant l'accès au centre de la commune et aux localités voisines. Placée sous la supervision de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Bâtiment, cette opération s'inscrit dans une stratégie de modernisation du réseau routier et d'amélioration de la connectivité interne entre les différents quartiers de la wilaya. Ce nouveau projet représente un acquis important pour la commune de Ben Daoud, traduisant l'engagement des autorités locales à transformer les revendications citoyennes en réalisations tangibles sur le terrain. Il témoigne également de la volonté constante de l'État à promouvoir un développement local durable, en œuvrant pour la modernisation des infrastructures, la valorisation du cadre urbain et l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la wilaya de Relizane.

Dans une ambiance de traditions et d'hospitalité

Sidi Lazreg célèbre la Waâda du Saint Patron

La commune de Sidi Lazreg, dans la wilaya de Relizane, a célébré ce week-end sa waâda annuelle dédiée au Saint Sidi Lazreg, une tradition spirituelle et culturelle profondément ancrée dans la mémoire collective. Chaque année, cet événement rassemble des visiteurs venus de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, attirés par la ferveur religieuse, l'accueil chaleureux et la richesse du patrimoine local. Les festivités ont débuté par des lectures coraniques et des chants de madih au mausolée du Saint, avant de se poursuivre dans une atmosphère de fraternité et de convivialité. Les habitants, fidèles à leur sens légendaire de l'hospitalité, ont offert aux visiteurs des repas traditionnels – couscous, berkoukes et grillades – dans un esprit de partage et de générosité. Moment fort de la Waâda, les fantasias ont émerveillé le public, mettant en valeur la bravoure et la maîtrise des cavaliers locaux, tandis que le marché traditionnel a rassemblé artisans et commerçants proposant produits du terroir, poteries et bijoux. Entre spiritualité, patrimoine et convivialité, la Waâda de Sidi Lazreg reste un symbole fort de cohésion sociale et de fidélité aux traditions ancestrales qui font la richesse de la région de Relizane.

Un mort et deux blessés dans une collision entre deux motos

Un tragique accident de la route s'est produit dans la soirée du vendredi 18 octobre 2025 au quartier Castor à Relizane, suite à une violente collision entre deux motos au niveau du rond-point principal du quartier. Selon les services de la Protection civile, l'accident est survenu vers 22h39, causant le décès sur place d'un adolescent, âgé de 18 ans tandis que deux autres jeunes, âgés de 19 ans, ont été grièvement blessés à des degrés divers. Les secouristes sont rapidement intervenus pour prodiguer les premiers soins aux victimes, avant de les évacuer en urgence vers l'hôpital «Mohamed Boudiaf» de Relizane pour y recevoir les soins nécessaires. La dépouille du défunt a été transférée à la morgue du même établissement. Les services de sécurité ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame qui a profondément attristé les habitants du quartier.

Libération des trottoirs du commerce anarchique

Les citoyens réclament l'application stricte des arrêtés du wali

La ville de Relizane connaît ces derniers temps, une situation de désordre préoccupante, touchant ses trottoirs et ses principales artères. Ce désordre est dû à l'expansion sans précédent du phénomène d'exposition des marchandises à l'extérieur des commerces, transformant les trottoirs destinés aux piétons en véritables marchés à ciel ouvert, un spectacle quotidien qui exaspère les habitants et défigure l'image urbaine de la cité. Et ce, malgré les arrêtés des différents walis, clairs interdisant l'occupation des trottoirs et des espaces publics à des fins commerciales sans autorisation. De nombreux commerçants notamment dans les anciens quartiers commerçants tels que la rue Rekaba, le centre-ville ou encore le carrefour des Cinq-Chemins dans le quartier Trabendou, l'abattoir... continuent d'ignorer ces instructions. Il devient dès lors difficile pour les passants de trouver un passage libre, les trottoirs étant totalement encombrés de marchandises, de caisses et d'étals en bois, au point d'empiéter parfois sur la chaussée.

De nombreux citoyens ont exprimé leur profond mécontentement face à cette situation qui a transformé les trottoirs en marchés informels. L'un d'eux, mêlant colère et ironie, déclare: Chers commerçants de Relizane, par pitié... laissez-nous un peu de trottoir pour marcher ! Vous avez suspendu des vêtements, exposé des sous-vêtements, installé des caisses et des cartons au point que le passant se sent engagé dans une course d'obstacles et non en train de marcher dans une rue. Un autre ajoute: «Les trottoirs sont déjà étroits, à peine assez larges pour une seule personne. Comment faire lorsqu'ils deviennent des extensions de magasins ? Nous sommes obli-



gés de marcher sur la chaussée au milieu des voitures, au risque de notre sécurité et de celle des enfants et des personnes âgées». Les citoyens appellent ainsi les autorités locales et les services de contrôle à faire appliquer rigoureusement les arrêtés des différents walis obligeant les commerçants à respecter les limites de leurs boutiques et à ne pas empiéter sur les espaces publics. Ils soulignent que la tolérance excessive à l'égard de ces pratiques a encouragé certains à aller encore plus loin, en installant des étagères fixes et des auvents couvrant

entièrement les trottoirs, empêchant toute circulation piétonne. Les habitants insistent sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un conflit entre citoyens et commerçants, mais d'une question d'organisation et de respect de l'espace public. Le commerçant qui veille à la propreté de son local et respecte la loi, est un partenaire dans l'embellissement de la ville, non un fardeau. Ils suggèrent la création d'espaces commerciaux aménagés ou de marchés de proximité permettant aux commerçants de poursuivre leurs activités dans un cadre réglementé.

Protection de la faune et régulation de la chasse

Formation de près d'un millier de chasseurs

Dans le cadre des efforts nationaux visant à protéger la faune sauvage et à encadrer l'activité de la chasse, la wilaya de Relizane connaît actuellement la mise en œuvre d'un vaste programme de formation au profit de 944 chasseurs, destiné à leur permettre d'obtenir le certificat d'aptitude pour la détention du permis de chasse. Cette initiative s'inscrit dans une approche à la fois écologique et de développement durable, visant à organiser la chasse et à lutter contre les pratiques anarchiques qui menacent

certaines espèces animales rares. Ce programme s'aligne sur les dispositions de la loi n°04-07 relative à la chasse et aux activités cynégétiques qui visent à garantir une pratique réglementée et responsable de la chasse, tout en associant les chasseurs à la préservation de l'équilibre écologique et de la biodiversité. La mise en œuvre est assurée par la Conservation des forêts de la wilaya de Relizane, en collaboration avec la Fédération de chasse et l'Institut national des formations environnementales, les sessions de formation se déroulant au niveau de la Maison de l'environnement de la commune d'El-Matmar.

Les modules de formation, à la fois théoriques et pratiques, portent sur les aspects juridiques et éthiques de la chasse, l'utilisation sécurisée des armes, la reconnaissance des espèces protégées et les gestes de premiers secours. Une attention particulière est également accordée à la promotion des principes de la chasse durable et à la protection des espèces menacées telles que la gazelle de montagne et la hyène rayée, présentes dans certaines zones de la wilaya. Selon les données recueillies, 763 permis de chasse ont

déjà été délivrés aux candidats ayant achevé leur formation avec succès tandis que les autres seront attribués dans les semaines à venir. Chaque participant reçoit, après un examen encadré par les services de la Conservation des forêts, un certificat d'aptitude lui permettant d'exercer la chasse conformément aux normes environnementales en vigueur.

Pour une meilleure organisation de l'activité cynégétique, 20 zones de chasse ont été délimitées à travers 12 communes de la wilaya, couvrant une superficie globale de plus de 5.000 hectares, soit environ 250 hectares par zone. Ces espaces sont placés sous la supervision des agents forestiers afin de garantir une pratique responsable et sécurisée, respectant les périodes de repos biologique des animaux. La wilaya de Relizane dispose d'un patrimoine forestier important, s'étendant sur plus de 60.000 hectares, composé principalement de pins d'Alep (55 %) et de pistachiers de l'Atlas et genévriers (35 %). Ces forêts constituent des habitats essentiels pour la faune sauvage et jouent un rôle écologique majeur en tant que puits de carbone et régulateurs du climat.

Amine Gouiri opéré de l'épaule droite

Coup dure pour les Verts

L'attaquant international algérien de l'Olympique de Marseille, Amine Gouiri, va subir une opération de l'épaule droite. C'est ce qu'a confirmé samedi soir un communiqué officiel du club phocéen, soulignant que la période de rééducation est estimée à environ 3 mois. «Cette intervention, décidée d'un commun accord entre le joueur et les dirigeants, fait suite à plusieurs épisodes de luxation survenus ces derniers mois, qui avaient déjà perturbé sa préparation et ses dernières apparitions avec la sélection algérienne. L'opération, programmée dans les prochains jours, visera à stabiliser définitivement son épaule afin d'éviter toute récurrence», indique un communiqué de l'OM. Selon le



communiqué, la période de rééducation est estimée à environ 3 mois, ce qui actera son absence pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations 2025. «La décision d'opérer a été prise dans un objectif clair: permettre à Amine Gouiri de retrouver toutes ses capacités physiques sans la moindre appréhension. Cette opération permettra à Amine de revenir plus fort sur les terrains», a précisé l'OM, lui adressant tout son soutien durant cette période de convalescence. Le sociétaire de l'Olympique de Marseille est sorti sur civière en fin de match (85e) face à l'Ouganda, comptant pour la dernière journée des qualifications au Mondial 2026, après avoir percuté en pleine surface le portier ougandais.

Qualifs.CAN 2026 féminine (2ème et dernier tour) Algérie

Benstiti retient 26 joueuses pour le Cameroun

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti, a fait appel à 26 joueuses, en vue de la double confrontation face au Cameroun, les 23 et 28 octobre, comptant pour le 2ème et dernier tour de qualification à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), vendredi dans un communiqué. La première manche se jouera le jeudi 23 octobre 2025 au stade Miloud-Hadefi d'Oran (19h00), alors que le match retour se jouera

le mardi 28 octobre au stade de la Réunification à Douala (15h30). Les 26 joueuses, dont deux évoluant en championnat local, entreront en stage lundi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Les Algériennes se sont qualifiées pour le 2e et dernier tour qualificatif de la CAN-2026, en dominant en février dernier le Soudan du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0, retour : 3-0. Pour rappel, la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 (dames), se jouera du 17 mars au 3 avril 2026.



USM El-Harrach

Azzedine Aït Djoudi rend le tablier



L'entraîneur de l'USM El-Harrach, Azzedine Aït Djoudi, a annoncé sa démission vendredi, juste après la défaite de son équipe (2-1) chez le CR Témouchent, dans le cadre de la 5e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football (Groupe Centre-Ouest). «Tout d'abord, je tiens à m'excuser auprès du public harrachi, car les résultats que nous avons obtenus jusqu'ici ont été bien en deçà de leurs espérances. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai décidé de présenter ma démission, et de laisser la place à quelqu'un d'autre, avec l'espoir de le voir réussir un meilleur parcours», a-t-il annoncé à la presse. Cette défaite, la première de la saison, a relégué le club banlieusard à la 10e place du classement général, avec huit points, soit avec quatre longueurs de retard sur le nouveau leader du Groupe Centre-Ouest, le NA Hussein-Dey.

Sports aquatiques

La Fédération réaffirme son engagement pour la valorisation des compétences nationales

La Fédération algérienne des sports aquatiques a organisé, samedi, le Collège technique national au Centre national de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive de Souidania, dans le cadre de sa politique visant à renforcer la coordination et le développement du travail technique à l'échelle nationale. L'instance fédérale a réaffirmé à cette occasion, "son engagement à soutenir les compétences nationales et à valoriser les efforts consentis pour la promotion des disciplines aquatiques, tout en poursuivant l'objectif d'identifier et de former de jeunes talents à travers l'ensemble du territoire national", a indiqué un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Cette rencontre a réuni un large panel de représentants

des ligues de wilayas et des clubs classés au niveau national, ainsi que des cadres fédéraux et plusieurs figures marquantes de la natation algérienne, dans une ambiance marquée par le dialogue constructif et l'échange d'expériences et de visions, ajoute la même source. A cette occasion, la Fédération a procédé à la distinction de plusieurs personnalités ayant marqué le parcours de la natation nationale, dont les anciens présidents de la Fédération, Ahmed Cheberka et Mohamed Yahia Cherif. Les travaux de la réunion ont également permis d'aborder plusieurs aspects organisationnels et techniques liés au développement de la pratique sportive et à la préparation des prochaines échéances nationales et internationales, conclut le communiqué.

CAF Awards 2025

L'Algérienne Ngazi nominée pour le titre de meilleure gardienne africaine

La gardienne internationale algérienne de l'Olympique de Marseille, Chloé Ngazi, figure parmi les dix nominées pour le titre de meilleure gardienne africaine de l'année, dans le cadre des CAF Awards 2025, a indiqué la Confédération africaine (CAF), vendredi dans un communiqué. Ngazi (29 ans) s'est imposée ces dernières années comme l'une des valeurs sûres du poste, aussi bien avec son club qu'avec la sélection algérienne, grâce à sa constance et ses prestations solides sous les couleurs marseillaises. La portière avait été appelée pour la première fois en équipe nationale en mars 2020, lors d'un stage préparatoire au premier tour éliminatoire de la CAN féminine 2020, finalement annulée à cause de la pandémie de Covid-19. Elle a ensuite honoré sa première sélection officielle en octobre 2021, sous la houlette de Radia Fertoul, lors de la large victoire de l'Algérie face au Soudan (14-0) en qualifications pour la CAN 2022.

Son coaching pénalise l'équipe face à la JSS

Garrido plombe le MCO



On ne parlait que de lui et de son drôle de coaching dans les vestiaires après le match. Mais si Carlos Garrido a bien entendu les sifflets et a certainement compris que les gestes des supporters à sa sortie du terrain n'avait rien de poétique, son argumentation en conférence de presse a énormément étonné, notamment lorsqu'il a affirmé être content de la prestation de son équipe, surtout en seconde période. Or, tous ceux qui ont assisté au nul du MCO face à la Saoura ont été unanimes à critiquer ses changements qui ont véritablement plombé les Rouge et Blanc en seconde période, après un premier half réussi. Les Oranais avaient, en effet, studieusement attaqué cette rencontre face au leader, s'offrant d'entrée de jeu une occasion de scorer par Aoudjane dont le tir fut arrêté par le keeper Akacem (2'). Le pressing haut des joueurs de Carlos Garrido offrira ensuite à Embarek l'opportunité d'ouvrir la marque sur la tentative duquel le dernier rempart s'est également mis en évidence, avant que Hamra ne surprenne tout son monde en signant un petit chef d'oeuvre à la 18ème minute de jeu. Profitant d'une balle renvoyée suite à un essai de son coéquipier Aoudjane, le défenseur central mouloudéen, positionné comme latéral gauche hier, tentera sur le coup et réussira à lobber Akacem du milieu de terrain, inscrivant l'un des plus beaux et plus audacieux buts de cette première partie de saison. Et si Saâdi obligera Aggoune à faire montre de vigilance à la demi-heure de jeu (28'), c'est encore le MCO qui aurait pu matérialiser sa domination si Aliane avait mieux su profiter de son face-à-face avec Akacem (32') ou si Moulay avait su rendre justice à Boukholda et transformer le penalty sifflé juste avant la mi-temps (45'+2). L'arbitre Aouina était, pourtant, revenu sur sa décision initiale et, après intervention de la VAR, a réhabilité Boukholda en lui accordant un penalty après un fauchage en règle aux six mètres de la Saoura. Une sentence qu'Aziz Moulay a, néanmoins, vendangée en plaçant la balle sur la base du montant droit du gardien de la JSS. Un ratage qui a, visiblement, pesé sur le mental du onze mouloudéen comme le suggérera son timide retour sur la pelouse. Plus présente qu'en première période, la JSS rodera plus près du périmètre de Aggoune qui verra avec satisfaction et soulagement quelques balles chaudes passer à côté de ses montants, à l'instar de cette tête piquée de Zaalani qui passera tout près à la 57'. Edwin, sur une belle percée et un tir dévié en corner (67') fera passer l'illusion d'une reprise en main du match par le MCO, mais c'était bien la formation sudiste qui fera l'essentiel du jeu, parvenant finalement à revenir à la marque dans les ultimes souffles des arrêts de jeu à la faveur d'un penalty sifflé après une main de Jobe, confirmé par la VAR et transformé par Boutiche (90'+8). Une parité méritée pour la JSS qui est parvenue, in extremis, à enchaîner un 7ème match sans défaite en huit journées de championnat. Pour le MCO, en revanche, ce 4ème penalty raté de la saison et ce deuxième faux pas à Hadefi Miloud le décrédibilise en tant qu'éventuel candidat aux places d'honneur. **Rachid B.**

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذة هني سعاد
محاضرة قضائية لدى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكان بـ: 16 شارع مولاي أحمد الطابق الأول وهران/ الهاتف: 0770882077
محضر تبليغ إداري
المادة 12 من القانون 03/06 المعدلة والمتممة بتاريخ السادس عشر من شهر جويلية سنة الخمسة وعشرين 2025/07/16 على الساعة 14:20 دقيقة. نحن الأستاذة هني سعاد محاضرة قضائية لدى محكمة وهران اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن بـ 16 شارع مولاي أحمد الطابق الأول وهران، الموقعة أثناء بواسطه مساعد التبليغ الرئيسي لدى مكتبنا. بناء على طلب: بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 (الحديد والصلب) بـ وهران ممثلا بمديرة الكائن بـ مقره الاجتماعي: 19 شارع مكي خليفة - وهران. القائمة في حقه الأستاذة مغربي مغنية المحامية المعتمدة لدى المحكمة العليا ومجلس الدولة. بناء على نص المادة 12 من القانون 06/03 المؤرخ في 2006.02.20 لتنظيم لمهنة المحضر القضائي المعدل والمتم. بناء على نصوص المواد: 406، 407، 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية المعدل والمتم. بلغنا وسلمنا إلى السيد برحاج مجي، العنوان : 09 شارع موريتر العاقب وهران. وكنا مخاطبين... بصفته... حسب تصريحاته الحامل البطاقة الهوية... تحت رقم... الصادر بتاريخ... عن... نسخة عن إداري محرر باللغة العربية من صفحة واحدة (01) بتاريخ 2025/05/25. وجاء في مضمونه ما يلي: لقد قلنا لدفاع عن حقوق ومصالح بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 (الحديد والصلب) بـ وهران بواسطه مديرة الكائن بـ 19 شارع مكي خليفة وهران. والمعين محل استشارته بمكتب الأستاذة مغربي مغنية المحامية المعتمدة لدى المحكمة العليا والكان مقرها بـ 07 شارع خياط صالح مديوني وهران. بناء على ذلك نتنكرم بضرورة نفع مبلغ القرض الممنون به لبنك الجزائر الخارجي والذي وصل بتاريخ 2025/05/21 إلى مبلغ 4,093.898.75 دج وكذا الفوائد التعاقبية المستحقة عنه وتستمر إلى حين التتديد الفعلي والكللي للمدين حسب القرض الممنوح لكم بموجب اتفاقية المحررة في 2017/02/27. وعليه قلنا نمنحكم أجل القضاء 15 يوم يبدأ سرياناه من تاريخ توصلكم بهذا الأتذار وذلك بالاقتراب إلى بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 لتسديد ما في ذمتكم في حالة امتناعكم سنستضرب بمطالبكم قضائيا واتخاذ جميع الإجراءات اللازمة ضدكم بيع الأموال للرهونة ومطالبكم بأجل الدين والفوائد المستحقة عنه لتسديد الفعلي والكللي للمدين وتعويض عن التأخير في الدفع. وإثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في التاريخ والساعة المذكورين أعلاه، وسلمنا نسخة عنه للمخاطب الكل طبقا للقانون
المحاضرة القضائية
20.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية : غليزان
دائرة : جديوية
بلدية : جديوية
اررقم: 05/م ج ب/2025
وصل تسجيل التصريح لجمعية الأنوار لحي الشهيد طويل حبيب بلدية جديوية
بمقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر عام 1438 هـ لـ 12 جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات ، تم هذا اليوم 14 أكتوبر 2025 تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية ذات طابع إجتماعي جمعية الأنوار لحي الشهيد طويل حبيب بلدية جديوية.
المسماة : جمعية الأنوار لحي الشهيد طويل حبيب بلدية جديوية.
مقرها : حي الشهيد طويل حبيب بلدية جديوية.
رئيس الجمعية : بن زيادي محمد
تاريخ ومكان الميلاد : 1975/12/12 واد رهيو
العنوان : حي الشهيد طويل حبيب بلدية جديوية.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
20.10.2025

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذة مامون حنان
25 شارع الدكتور بن زر جب - وهران-
حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد المسماة: أسبيبي ميتال
الكانة ببلدية سيدي الشحمي ، دائرة السانية، تجزئة 209 ، القطعة رقم 187 ، المحل رقم 06 بولاية وهران
رقم التسجيل بـ 23 31/00-1124690
بمقتضى عقد مؤرخ في 16 أكتوبر 2025 مسجل بصورة قانونية قررت المسيرة السيدة ديب يسمينة حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد المسماة : أسبيبي ميتال، الكائن مقرها ببلدية سيدي الشحمي، دائرة السانية، تجزئة 209 ، القطعة رقم 187 المحل رقم 06 بولاية وهران، رأسمالها 200.000.00 دج ، مدتها: 99 سنة، حلها ابتداء من تاريخ إمضاء العقد، وتم تعيين السيدة ديب يسمينة كمصفية للشركة المذكورة أعلاه. تقدم المعارضات إلى مكتب التوثيق المذكور أعلاه خلال المواعيد المحددة قانونيا.
للإعلام الموثقة
20.10.2025

Amis internautes,
lisez
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
sur le Net
www.lecarrefourdalgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE CARREFOUR D'ALGERIE
Programme de 24 heures de News Magazine à 10h
DIES POSTULANTS EXIGENT LE LANCEMENT DE LEUR RECENSEMENT
24 CAS ENREGISTRÉS À ORAN
UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE
LE SÉLECTIONNEUR NATIONAL EN CONFÉRENCE DE PRESSE RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE»
LA VIE À SAÏDA
09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA
RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

REPORTAGE CARREFOUR VOYAGES
LE CARREFOUR D'ALGERIE
24 CAS ENREGISTRÉS À ORAN
364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON
UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN MARIN ALGERIEN PORTE DISPARU ENVERS LA TURQUIE ET LA GRÈCE
LA GRANDE SERIKHA, LA MACTAA, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW DESERTES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON
SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER CE CAP?
UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

DEUX CORPS SANS VIE RECHERCHÉS À DRÉAN ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

UNIVERSITÉ DU 20 AOÛT 1962 DE SOUS
SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RÉCOUVRER
IMPOTS
559 DOSSIERS LIÉS AUX IMPOSITIONS DE CHARGES FINANCIÈRES À LA JUSTICE EN 2015
140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE
UN CIRCULAIRE À 111 AGENTS DE LA JUSTICE
LE TRANSPORT COLLECTIF PRIVE COÛTE PLUS CHER

Festival international du théâtre de Bejaia

Clôture de la 14e édition avec un hommage rendu au comédien Mustapha Ayad

La 14e édition du festival international du théâtre de Bejaia (FITB), dédiée au continent africain, a été clôturée vendredi soir par un vibrant hommage rendu au grand comédien Mustapha Ayad.

La cérémonie de clôture du festival, qui s'est déroulée au théâtre régional "Abdelmalek Bouguermouh", a été marquée par l'hommage à Mustapha Ayad, un grand du théâtre qui a partagé la scène plus d'un demi-siècle durant avec les illustres noms des arts dramatiques qu'a connu l'Algérie.

Un film retraçant la longue carrière de Mustapha Ayad, élevé dans une famille qui a compté beaucoup d'artistes, a été projeté à l'occasion. Fils de Rouiched (de son vrai nom Ahmed Ayad), Mustapha Ayad a indiqué que l'hommage qui lui a été rendu "c'est aussi un hommage à son père".

La cérémonie a été marquée également par l'hommage rendu par le commissariat du festival à l'ensemble des collaborateurs qui ont contribué à la réussite du rendez-vous culturel africain qu'a abrité la ville de Bejaia.

En outre, le public a eu droit au dernier spectacle théâtral programmé pour cette 14e édition du festival avec la pièce de théâtre "Juste savoir" de Guinée, et ce après avoir découvert des pièces de théâtre venant du Sénégal, Mauritanie, Burkina Faso, Tunisie et de la Côte d'Ivoire.

Ainsi, le public du théâtre, adultes et enfants, a pu découvrir plusieurs pièces de théâtre et des spectacles de contes animés par de grands artistes durant toute la semaine au niveau de la maison de la culture "Taous Amrouche" qui a abrité une partie des programmes du festival.

Cette édition a permis également aux habitants de plusieurs régions de la wilaya de vivre l'ambiance du théâtre grâce aux spectacles organisés à travers plusieurs communes, à l'occasion du festival.

Mascara

Ouverture lundi du Salon national des arts plastiques Abdelkader-Ghermaz



La 17e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelkader-Ghermaz" sera ouverte lundi prochain à la Maison de la culture Abi Rass Ennaciri de Mascara, ont indiqué, samedi, les organisateurs.

L'événement artistique de trois jours, initié par cet établissement culturel, réunira plus de 30 artistes plasticiens, amateurs et professionnels, issus de plus de 20 wilayas, ayant confirmé jusqu'à présent leur participation, a précisé à l'APS le directeur de la Maison de la culture, Sid-Ahmed Seghiri.

Placée sous le slogan «L'art plastique, phare des civilisations», cette rencontre culturelle et artistique permettra aux visiteurs de découvrir une collection de peintures à l'huile et de sculptures abordant des thématiques variées.

Le programme prévoit également plusieurs activités, dont un atelier de formation en art plastique destiné aux artistes amateurs, ainsi qu'un concours de la meilleure peinture à l'huile, supervisé par un jury composé de spécialistes dans le domaine, selon la même source.

Des visites sont aussi programmées au profit des artistes participants vers des sites historiques liés à la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale française, tels que le site de Zmala dans la commune de Sidi Kada, le siège du commandement et le tribunal du fondateur de l'Etat algérien moderne à Mascara, ainsi qu'au musée du Moudjahid de la wilaya.

Deux soirées musicales sont également prévues, l'une dédiée à la musique andalouse assurée par l'Association El-Maghdiria de la musique andalouse et populaire, et l'autre dans le style moderne par l'Association El Afrah de Mascara.

Signature de deux conventions pour la protection des biens culturels et la propriété intellectuelle



Deux conventions de coopération entre le ministère de la Culture et des Arts et celui des Finances, pour renforcer la protection du patrimoine culturel algérien et la propriété intellectuelle ainsi que la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, ont été signées jeudi à Alger.

Supervisée par les ministres de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et des Finances, Abdelkrim Bouzred, la cérémonie de signature s'est déroulée en présence des directeurs généraux des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch, de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Samir Thaalbi, ainsi que du président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, Amar Bendjedda, et le directeur du Bureau de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, Mohamed Salek Ahmed Athmane.

La première convention de coopération entre le ministère de la Culture et la Direction générale des douanes dans le domaine de la préservation et de la protection des biens culturels et de la lutte contre le trafic illicite de ces biens, a été signée par le secrétaire général du ministère, Sid Ali Sebaa, et le directeur général des douanes.

La convention de coopération entre l'ONDA et la Direction générale des douanes a été signée par le directeur général de l'Office, Samir Thaalbi, et le directeur général des douanes.

Mme Bendouda a, dans son allocution, salué le rôle du secteur des finances, notamment l'institution des Douanes, en tant que "partenaire clé" dans la protection du patrimoine, de l'art et des artistes à travers divers mécanismes notamment la lutte contre le trafic illicite des biens culturels et la contribution à la protection des droits d'auteur.

La ministre a réaffirmé le "soutien de son département au projet de création du Musée des

douanes algériennes", en reconnaissance de la contribution de ce corps à la protection de l'économie nationale et du patrimoine national, réitérant à l'occasion son engagement pour l'"amélioration de la situation des artistes".

De son côté, le ministre des Finances a souligné l'importance de ces deux conventions dans le renforcement des efforts conjoints entre les secteurs des Finances et de la Culture dans le but de "renforcer la protection de la propriété intellectuelle et des biens culturels".

Pour sa part, le DG des douanes a affirmé que ces deux conventions traduisent "la volonté commune et effective" de renforcer la protection de la propriété intellectuelle et le patrimoine culturel, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à valoriser le patrimoine culturel et civilisationnel algérien. Les services des douanes, a-t-il souligné, s'engagent à "lutter contre la contrefaçon, le trafic illicite de biens culturels et les atteintes à l'économie et à la culture nationales".

Rappelant l'objectif de ces conventions visant à renforcer l'inté-

gration institutionnelle dans le domaine de la protection du patrimoine culturel et la propriété intellectuelle, M. Bakhouch a noté que ces accords ont pour objectif également d'identifier les voies et moyens de coopération, d'échange d'informations, de formation et d'éducation, en plus de "renforcer les mécanismes de surveillance et de protection" des droits des créateurs.

Pour sa part, le DG de l'ONDA a déclaré que les organisations internationales, dont l'OMPI, "saluent l'expérience algérienne en matière de protection des droits d'auteur, en appréciant la transparence des relations de l'Office avec ses partenaires institutionnels dont les douanes".

M. Thaalbi a rappelé, par ailleurs, que l'Office a mis en oeuvre "Onda Connect", une plate-forme numérique visant à relier les bases de données de l'Office à celles des institutions partenaires grâce au "guichet unique".

Ce système, a-t-il précisé, permet de "fournir des informations sur le mouvement des biens et équipements destinés à la reproduction, garantissant ainsi la transparence et l'allègement des procédures pour les opérateurs économiques".

Le Festival international du court métrage de Timimoun lance le Prix des "Clubs de cinéma algériens"

Le Commissariat du Festival international du court métrage de Timimoun, dont la première édition est prévue du 13 au 18 novembre prochain, a annoncé la création du Prix des "Clubs de cinéma algériens", une initiative qui vise à rendre hommage à l'esprit du débat et offre aux ciné-clubs de toutes les régions d'Algérie l'opportunité de participer activement au façonnement de l'opinion cinématographique, selon un communiqué du festival. Attribué par un jury composé de représentants des ciné-clubs, ce prix "récompensera le film qui parvient à stimuler la réflexion, construire une conscience collective et faire de l'image un outil de remise en question et d'inspiration", précise le communiqué.

Le ministère de la Culture et des Arts a "salué" cette initiative, la qualifiant de "démarche exemplaire" visant à "renforcer la contribution des ciné-clubs" à travers le pays, au débat sur l'"esthétique et les enjeux du cinéma", soulignant que ce prix s'inscrit dans la "vision du ministère à soutenir les initiatives créatives et promouvoir le rôle du cinéma comme acteur culturel vivant au sein de la société".



2

08h55 Téléshopping
09h55 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 L'école des pères Noël
15h00 A la recherche de mon ange gardien
16h30 Star Academy, la quotidienne
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h45 Tirage du Loto
19h50 Petits plats en équilibre
20h00 Météo
20h10 Montmartre
21h05 Montmartre
22h15 Eurodreams
22h21 New York Unité Spéciale
00h30 Programmes de la nuit



3

08sh46 Kraven the Hunter
10h49 La boîte à questions
10h55 En aparté
11h26 Clique
12h22 Wicked
15h04 Défier la gravité : Les coulisses de Wicked
15h27 Guillaume Tell
17h37 L'hebd'Hollywood
17h51 La boîte à questions
17h55 En aparté
18h32 Clique
19h32 En aparté
20h09 Les Sentinelles
20h53 Hot Ones
Hot Ones
21h25 The narrow road
22h12 Clique
23h37 Race for Glory : Audi vs Lancia
01h22 L'hebd'Hollywood
01h35 Le Procès du chien
03h36 Game Over
03h46 Thomas Ngijol : L'oeil du tigre



05h20 Scènes de ménages
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h30 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h35 Scènes de ménages
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h30 La roue de la fortune
17h35 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h40 Scènes de ménages
20h10 L'amour est dans le pré
21h20 L'amour est dans le pré
22h05 L'amour vu du pré
23h25 Enquête exclusive
Enquête exclusive
00h40 Enquête exclusive
01h55 Programmes de la nuit

09h50 Chacun son tour
11h55 Journal Météo Climat
12h00 Journal 13h00
12h40 Journal Météo Climat
12h45 La p'tite librairie
12h55 Ça commence aujourd'hui
14h05 Ça commence aujourd'hui
15h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
15h05 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16h55 Affaire conclue : la vie des objets
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h40 N'oubliez pas les paroles
19h50 Journal Météo Climat
19h55 Basique, l'essentiel de la musique
20h00 Memory, qui paire gagne !
20h10 Noir comme neige : L'oeil du diable
21h40 Morts au sommet
23h40 Le pitch cinéma
23h50 Histoires courtes
00h35 Mr. Robot
11h00 Le journal des talents
11h05 On vous emmène ici
11h15 La p'tite librairie
11h25 Dans le rétro
11h26 ICI 12/13
11h55 Météo à la carte
12h55 Météo à la carte (la suite)
13h20 Candice Renoir
15h25 Candice Renoir
16h25 Duels en familles
17h00 Slam
17h50 Journal Météo Climat
18h05 Dans le rétro
18h15 ICI 19/20 édition toutes régions
18h50 On vous emmène ici
19h00 Tout le sport
19h10 Mag Ligue 1
19h20 Le journal des talents
19h25 Un si grand soleil
20h10 L'école est à nous
22h00 Journal Météo Climat
22h05 Mémé
23h15 Grantchester
00h50 Des racines et des ailes
02h50 Cuisine ouverte
08h25 Retour à l'âge de pierre
09h15 Retour à l'âge de pierre
10h10 Retour à l'âge de pierre
11h05 Indonésie : Sauver la forêt de Sumatra
12h00 Le martyr des lévriers espagnols
12h35 Trahison sur commande
14h50 Au coeur d'une forêt magique
15h40 Loutres d'Asie - une vie sur le fleuve
16h20 Invitation au voyage
17h05 Invitation au voyage
17h50 Voyage en cuisine
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
19h55 Et Dieu créa la femme
21h25 Bettie Page se dévoile
22h25 Le ciel partagé
23h05 Maestro Ennio Morricone
01h30 Enchaîné
03h20 Les promesses de la terre

TÉLÉVISION

15



2

20h10

NOIR COMME NEIGE : L'OEIL DU DIABLE



Au cœur de l'intrigue, le capitaine Andréas Meyer (Laurent Gerra), un officier expérimenté, échappe de justesse à une attaque de drones alors qu'il dévale les pistes enneigées. Peu après cet incident, il reçoit une étrange sculpture en bois représentant un diable aux yeux rouges, symbole emblématique du folklore savoyard. Cet objet énigmatique semble porter en lui une malédiction, et son apparition coïncide avec une découverte macabre : le corps de Victor Carron, un négociant en bois, est retrouvé sans vie dans une chapelle isolée.

Acteur: Laurent Gerra (Andréas Meyer), Clémentine Poidatz (Constance Vivier), Nicolas Breuil (Knott), Nancy Tate (Kate)



20h10

LES SENTINELLES



Après une confrontation difficile avec le soldat allemand modifié, les sentinelles font un rapport au colonel Mirreau : plus puissant, plus résistant, ce super guerrier serait en outre doté de facultés mentales singulières. Il serait capable d'entrer dans l'esprit de ses adversaires parvenant ainsi à les maîtriser. Nouvellement promue rédactrice, Irène propose à son rédacteur en chef un article sur l'armée française et débute discrètement une enquête sur Mirreau.

Acteur: Louis Peres (Gabriel Ferraud), Thibaut Evrard (Djibouti), Kacey Mottet-Klein (de Clermont), Carl Malapa (Armand).



20h24

MONTMARTRE



Céleste demeure convaincue que son père a été assassiné. Elles découvrent de nouveaux éléments qui renforcent ses convictions et battent en brèche la thèse du suicide. La mère de Charles voit d'un mauvais oeil la relation que son fils entretient avec Rose. Elle fait enquêter et découvre une partie du passé de la jeune femme. Ses révélations sèment logiquement le trouble. Epaulé par Octave, Arsène veut tenter de battre un record de vitesse afin de promouvoir son projet et trouver des investisseurs.

Acteur: Alice Dufour (Céleste Tessandier), Claire Romain (Rose Tessandier), Victor Meutelet (Arsène), Mikaël Mittelstadt (Charles).



ORAN

27 | 19

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h12
18h22
62%
19 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

24-17

24-12

27-15

32-19

26-18

30-18

Italie

Une bombe explose sous la voiture d'un journaliste renommé

La voiture de Sigfrido Ranucci, connu en Italie pour ses enquêtes sur la mafia et le trafic illégal de déchets, a été détruite par une bombe dans la nuit de jeudi à vendredi. Une bombe a explosé et détruit dans la nuit de jeudi à vendredi, sans faire de victime, la voiture de Sigfrido Ranucci, un journaliste italien renommé, a annoncé sur X l'émission d'investigation Report qu'il dirige sur la télévision publique. La voiture de sa fille et la façade de sa maison ont également été endommagées par l'explosion qui s'est produite à une vingtaine de kilomètres au sud de Rome, selon la même source. «La puissance de l'explosion a été telle qu'elle aurait pu tuer si quelqu'un était passé à ce moment précis à côté», précise Report, ajoutant qu'une enquête a été ouverte. Cette explosion a suscité un déluge de condamnations de la part de nombreux responsables politiques de tout bord. La cheffe du gouvernement ultraconservateur Giorgia Meloni a exprimé sa «pleine solidarité» au journaliste et a «fermement condamné le grave acte d'intimidation». «La liberté et l'indépendance de l'information sont des valeurs de notre démocratie auxquelles on ne peut pas renoncer et que nous continuerons à défendre», a-t-elle ajouté dans un communiqué.

Chypre du Nord

Une présidentielle pour se tourner vers l'UE ou vers la Turquie



L'ombre de la Turquie plane sur l'élection présidentielle en République turque de Chypre du Nord, non reconnue sur le plan international, sauf par Ankara. Le président nationaliste sortant, Ersin Tatar, est très proche du leader turc, Recep Tayyip Erdogan. Son opposant, Tufan Erhürman, en position de favori, milite pour des négociations visant à une réunification de l'île. Les électeurs qui se rendront aux urnes ce dimanche 19 octobre pour l'élection présidentielle en République turque de Chypre du Nord devront choisir entre deux visions très différentes pour l'avenir de leur île. Le nord de Chypre, dont la population est turcophone, est occupé militairement par la Turquie depuis 1974. Ses institutions ne sont reconnues par aucun pays, hormis la Turquie, pas même par les plus proches alliés d'Ankara. Le Sud, hellénophone, est membre de l'Union européenne depuis 2004. L'un des candidats, le président sortant ultranationaliste Ersin Tatar, propose la séparation de l'île de Chypre en deux États distincts. L'autre, le centriste Tufan Erhürman, battu au premier tour lors de la dernière présidentielle en 2020, défend l'idée de négociations avec le Sud pour parvenir à une réunification de l'île dans un système fédéral, rappelle le quotidien turc Birgün.

Ghaza

Le massacre sioniste commis dans le quartier de Zeytoun condamné

Le coordonnateur principal des urgences du Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF), Hamish Younga, a alerté sur la situation catastrophique dans la bande de Ghaza, soulignant la nécessité d'autoriser l'entrée sans restriction de toutes les fournitures essentielles pour répondre aux besoins humanitaires croissants de la population de l'enclave ravagée par deux ans de génocide sioniste. Le président du Conseil national palestinien, Rawhi Fattouh, a condamné samedi l'horrible massacre commis par les forces d'occupation sionistes vendredi soir dans le quartier de Zeytoun à l'est de la ville de Ghaza, provoquant le martyre de 11 citoyens. Un véhicule civil transportant des membres de la famille Shaaban a été pris pour cible par l'armée sioniste dans le quartier de Zeytoun, faisant 11 martyrs, dont sept enfants et deux femmes, a précisé l'agence de presse Wafa. Fattouh a condamné, dans un communiqué, «un crime qui reflète la politique organisée menée par l'occupation contre le peuple palestinien». Il a déclaré que «cibler cette famille sous prétexte que le véhicule approchait de la soi-disant + ligne jaune+, constitue une violation flagrante du droit international humanitaire», dénonçant le «mépris de l'occupation (sioniste) pour les valeurs humaines et de la violation des accords et de toutes les conventions internationales qui interdisent de ci-



bler les civils». Fattouh a souligné que «ce crime n'est pas un acte isolé, mais plutôt une partie d'une approche continue basée sur le meurtre et la destruction, à la lumière du laxisme international clair dans la poursuite des criminels (sionistes)». Le président du Conseil national palestinien a tenu l'occupant sioniste «entièrement responsable de ce crime, qui est considéré comme un crime de guerre contre l'humanité», appelant la communauté internationale à «prendre des mesures immédiates» pour «assurer la protection du peuple palestinien». «La qualité de l'aide dont ont besoin les Palesti-

niens de la bande de Ghaza est aussi importante que sa quantité», a déclaré vendredi le responsable onusien, avant de souligner «la nécessité d'autoriser l'entrée sans restriction de toutes les fournitures essentielles pour répondre aux besoins humanitaires croissants». Young a précisé que les Palestiniens de Ghaza ont besoin de tentes, de bâches et d'eau potable, soulignant également l'urgence de fournir le carburant et les équipements nécessaires à la production et à la distribution de l'eau, ainsi que la réparation des canalisations et des usines de dessalement.

Etats-Unis

Des foules géantes d'Américains mobilisées contre Trump

Des Américains de tout âge sont descendus dans les rues samedi en nombre pour faire entendre leur opposition à Donald Trump lors d'une journée de mobilisation nationale dépeinte par la droite comme un mouvement "de haine de l'Amérique". De New York à Los Angeles, en passant par des petites villes du centre des Etats-Unis, environ 7 millions de personnes ont pris part à plus de 2.700 rassemblements, selon les organisateurs. Cette coalition d'associations ralliées sous le slogan "No Kings" ("Pas de rois"), avait déjà tenu mi-juin une mobilisation très suivie, avec selon elles environ 5 millions de manifestants, un chiffre impossible à vérifier. Il s'agissait néanmoins du plus grand mouvement de contestation observé dans le pays depuis le retour au pouvoir du républicain. Dans d'importants cortèges ou par dizaines sur le bord des routes, les manifestants se sont mobilisés ce week-end dans une atmosphère joyale pour dénoncer ce qu'ils qualifient de "prise du pouvoir autoritaire" de Donald Trump et de ses proches. "Ils sont en train de détruire la démocratie", dénonce Isaac Harder, un lycéen rencontré par l'AFP à Washing-



ton, où entre 8.000 et 10.000 personnes ont manifesté, selon les estimations. "Ce n'est pas l'Amérique, c'est du fascisme", ajoute-t-il. "Nous sommes en pleine crise face à la cruauté de ce régime, à son autoritarisme", abonde Collen Hoffman, une retraitée venue manifester à New York, où plus de 100.000 personnes ont défilé "pacifiquement", selon la police locale. Au Texas et en Floride, fiefs des conservateurs, des manifestations se sont également tenues. "Combattez l'ignorance, pas les migrants", pouvait-on lire aussi sur une

pancarte à Houston (Texas), où près d'un quart de la population est composée d'immigrants, selon les données d'un think tank spécialisé. Face au camp républicain qui les accuse de promouvoir "la haine de l'Amérique" et est allé jusqu'à les assimiler à des terroristes, les manifestants ont répliqué sur le ton de l'humour. Certains d'entre eux ont ainsi défilé vêtus de costumes incongrus de pingouin, de homard ou encore d'hippopotame, d'autres brandissant fièrement le drapeau américain.